

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DU SUD

DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO

COMMUNE DE DJOUM



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

SOUTH REGION

DJA ET LOBO DIVISION

DJOUM COUNCIL

RAPPORT D'ÉTUDE

CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE DJOUM



Mai 2018

Appui technique et financier du Programme National de Développement Participatif (PNDP)

En collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS)

Réalisation : Jeunesse Rurale Active (**JEURAC**)



SOMMAIRE

LISTE DES ABRÉVIATIONS	iii
LISTE DES TABLEAUX	iv
LISTE DES GRAPHIQUES.....	iv
LISTE DES CARTES	v
PRÉFACE.....	vi
RESUME EXECUTIF	1
ABSTRACT	3
INTRODUCTION GÉNÉRALE	5
CHAPITRE I : CADRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE EN MATIÈRE DE DÉCENTRALISATION ET DE DÉVELOPPEMENT LOCAL AU CAMEROUN.....	7
I.1- Cadre juridique et réglementaire de la décentralisation	7
I.2 Promotion du développement local	8
I.3 Brève présentation de la Commune de Djoum	9
CHAPITRE II : SYNTHÈSE METHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE.....	11
II.1 Contexte de l'étude	11
II.2 Objectif et méthodologie du Scorecard	12
II.3 Méthodologie de tirage de l'échantillon et de collecte de données	13
II.3.1 Tirage de l'échantillon	13
II.3.2 Collecte de données	15
II.4 Méthodologie de mesure des indicateurs de perception	18
CHAPITRE III : PRINCIPAUX RESULTATS ET AMELIORATIONS SUGGEREES.....	19
III.1- Présentation de la population enquêtée.....	19
III.2- Secteur de l'hydraulique.....	21
III.2.1- Disponibilité et utilisation des services de l'hydraulique	21
III.2.2- Coût et qualité des services de l'hydraulique	22
III.2.3- Appréciation des services de l'hydraulique.....	25
III.2.4- Raisons de non satisfaction des populations	26
III.2.5- Principales attentes en matière de service de l'hydraulique	26
III.2.6- Synthèse de la perception des services de l'hydraulique et améliorations suggérées.....	27
III.3- Secteur de la santé.....	28
III.3.1- Disponibilité et utilisation des services de santé	28
III.3.2- Coût et qualité des services sanitaires	31
III.3.3 Appréciation des services de santé	32
III.3.4- Raisons de non satisfaction des populations	32
III.3.5- Principales attentes en matière de service sanitaire.....	33
III.3.6 : Synthèse de la perception des services de santé et améliorations suggérées	34
III.4- Secteur de l'éducation	35
III.4.1- Disponibilité et utilisation des services de l'éducation par cycle	35
III.4.2- Coût et qualité des services de l'éducation par cycle	40
III.4.3- Appréciation des services de l'éducation par cycle.....	41

III.4.4- Raisons de non satisfaction des populations par cycle	41
III.4.5- Principales attentes des populations en matière d'éducation.....	42
III.4.6- Synthèse de la perception des services d'éducation et améliorations suggérées	44
III.5- Services offerts dans l'institution communale	44
III.5.1- Disponibilité et utilisation des services dans l'institution communale.....	44
III.5.2- Coût et qualité des services dans l'institution communale	46
III.5.3- Appréciation des services dans l'institution Communale	47
III.5.4- Raisons de non satisfaction des populations	47
III.5.5- Principales attentes en matière de service dans l'institution communale.....	48
III.5.6- Synthèse de la perception des services dans l'institution Communale et améliorations suggérées .	49
CONCLUSION	50
CHAPITRE IV: PLAN D'ACTION POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE DJOUM.....	a
IV.1- Synthèse des problèmes rencontrés dans tous les secteurs et solutions envisagées.....	a
IV.2- Plan d'action à mettre en œuvre au niveau local	d
IV.3- Programme de dissémination des résultats et de présentation du plan	j
ANNEXE 1 : LISTE DES INTERVENANTS	a
ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRE DE L'ENQUÊTE.....	b
ANNEXE 3 : ARRÊTÉ MUNICIPAL DE CRÉATION DU COMITÉ DE SUIVI.....	j
ANNEXE 4 : LETTRE SU SOUS-PREFET AUX CHEFS DE VILLAGES	l

LISTE DES ABRÉVIATIONS

APEE :	Association des Parents d'Élèves et Enseignants
CES :	Collège d'Enseignement Secondaire
CETIC :	Collège d'Enseignement Technique Industriel et Commercial
CMA :	Centre Médical d'Arrondissement
COGES :	Comité de Gestion
COSA :	Comité de Santé
CTD :	Collectivité Territoriale Décentralisée
CVC :	Comité de Veille Citoyenne
EC-ECAM4 :	Enquête Complémentaire à la 4 ^{ème} Enquête Camerounaise auprès des Ménages
ELECAM :	Elections Cameroon
INS :	Institut National de la Statistique
JEURAC :	Jeunesse Rurale Active
MINDDEVEL :	Ministère de la Décentralisation et du Développement Local
MINEDUB :	Ministère de l'Éducation de Base
MINESEC :	Ministère des Enseignements Secondaires
OSC :	Organisation de la Société Civile
PCD :	Plan Communal de Développement
PNDP :	Programme National de Développement Participatif
PTF :	Partenaire Technique Financier
SAR/SM :	Section Artisanale Rurale/Section Ménagère
ZD :	Zone de Dénombrement

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 3.1 : Qualité de l'eau dans la Commune	22
Tableau 3.2 : Disponibilité et accès des systèmes d'approvisionnement en eau	23
Tableau 3.3 : Panne de la principale source publique d'eau au cours des six derniers mois... 23	
Tableau 3.4 : Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau.....	25
Tableau 3.5 : Caractéristiques des cycles d'enseignement	38

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 3.1 : Répartition des Répondants par tranche d'âge	19
Graphique 3.2 : Répartition des répondants par sexe	19
Graphique 3.3 : Répartition des Chefs de ménage par tranche d'âge	20
Graphique 3.4 : Répartition des Chefs de ménage par sexe	20
Graphique 3.5: système d'approvisionnement en eau.....	21
Graphique 3.6: Principale source d'approvisionnement en eau dans la Commune de Djoum 22	
Graphique 3.7 : Responsables de la réparation de la panne des points d'eau	24
Graphique 3.8 : Raisons de non satisfaction des ménages pour le service hydraulique	26
Graphique 3.9 : Principales attentes des ménages du service de l'hydraulique	27
Graphique 3.10 : Formations sanitaires plus proche du ménage.....	28
Graphique 3.11 : Temps moyen pour la formation sanitaire la plus proche	28
Graphique 3.12 : Préférence des ménages en cas de problème de santé.....	29
Graphique 3.13 : Responsables des formations sanitaires les plus proches	29
Graphique 3.14 : Caractéristiques des formations sanitaires visitées	30
Graphique 3.15 : Nombre de lits d'hospitalisation dans les formations sanitaires	30
Graphique 3.16 : Montant des frais de consultation dans les formations sanitaires	31
Graphique 3.17 : Appréciation du montant payé pour la consultation.....	31
Graphique 3.18 : Appréciation de l'accueil du personnel soignant	32
Graphique 3.19 : Proportion des ménages dont les problèmes de santé sont résolus ou non au village.....	32
Graphique 3.20 : Raisons de l'insatisfaction des ménages	33
Graphique 3.21 : Attentes des ménages en matière de service de santé	34
Graphique 3.22 : Cycles d'enseignement existant dans la Commune de Djoum	35

Graphique 3.23: Distance ménage-établissement scolaire	36
Graphique 3.24 : Effectif des élèves par cycle d'enseignement	39
Graphique 3.25 : Appréciation de la fréquence de présence des enseignants dans la classe ...	39
Graphique 3.26 : Responsables de la réfection des salles de classe.....	40
Graphique 3.27 : Appréciation du montant des frais exigibles	40
Graphique 3.28 : Perception de la non satisfaction des ménages dans le secteur éducation ...	41
Graphique 3.29 : Raisons de la non satisfaction des ménages du service d'éducation.....	42
Graphique 3.30 : Attentes des populations en matière de service d'éducation.....	43
Graphique 3.31 : Proportion des ménages ayant demandé un service à l'institution communale au cours des 12 derniers mois	45
Graphique 3.32 : Temps mis pour l'établissement des actes de naissance et la certification des documents	45
Graphique 3.33 : Proportion des ménages ayant payé un pourboire et durée d'obtention d'un service communal.....	46
Graphique 3.34 : Causes d'attente pour l'établissement des actes de naissance.....	46
Graphique 3.35: Information et implication des ménages aux actions de la Commune.....	47
Graphique 3.36: Raisons de non satisfaction par rapport à l'institution Communale.....	48
Graphique 3.37: Attentes des ménages par rapport à l'institution Communale.....	48

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Situation géographique de la Commune.....	10
---	----

PRÉFACE

Depuis plusieurs années, notamment à travers la Constitution de 1996, le Gouvernement du Cameroun a pris l'option de faire du Cameroun un État unitaire décentralisé. La Commune, dans cette optique, est l'une des collectivités territoriale appelées à implémenté le développement local avec la participation active des populations. Le contrôle citoyen de l'action publique (Scorecard) est à cet effet l'un des instruments de développement participatif. Il s'agit de l'ensemble des initiatives prises par les citoyens pour apprécier la pertinence, l'efficacité et l'efficience des politiques publiques. C'est un moyen pour les citoyens de s'assurer que les actions initiées par les décideurs que nous sommes, répondent effectivement à leurs attentes ; qu'elles sont exécutées dans les règles de l'art et enfin que les moyens qui y sont affectés sont gérés de manière transparente pour un résultat optimum. Le contrôle citoyen de l'action publique doit donc contribuer à nous amener, à rendre compte aux citoyens, selon le principe de redevabilité inhérent au système démocratique.

En initiant cette action, l'Exécutif communal que nous animons s'inscrit dans la logique de la gestion participative que nous nous sommes imposé comme mode d'action pour le développement local durable de notre municipalité. Ainsi, ce Scorecard doit nous permis de :

- Recueillir auprès des populations leur perception des aspects perfectibles et les améliorations à apporter pour une meilleure gestion de leur localité ;
- Susciter l'engouement des populations à donner leur avis sur le développement de notre Commune ;
- Garantir la fourniture, avec la contribution des populations, des infrastructures et des services socio-économiques durables et de qualité ;
- Contribuer à la mise en place d'un mécanisme opérationnel de contrôle citoyen et d'accès à l'information.

Nous voulons ici, exprimer nos remerciements à l'INS et au PNDP qui ont bien voulu nous accompagner dans cette initiative. Nous espérons que ce processus va contribuer à combler les attentes de nos concitoyens. Nous souhaite enfin à tous, une bonne lecture du présent rapport.

Djoum, le 10 décembre 2018
Le Maire,
Sa Magesté
Foumane Ngame



RESUME EXECUTIF

Le Scorecard a pour objectif d'accompagner la Commune dans la mise en œuvre d'un mécanisme de contrôle citoyen de l'action publique. Sa méthodologie de mise en œuvre a consisté à administrer un questionnaire auprès d'un échantillon de 320 ménages tirés de manière aléatoire au sein de la Commune. Ces ménages ont été tirés par l'Institut National de la Statistique dans la base de données EC-ECAM 4. Les secteurs concernés par ce sondage étaient l'hydraulique, la santé, l'éducation ainsi que le service communal.

Dans le secteur de l'hydraulique, 77,8% des ménages enquêtés ont accès à l'eau toute l'année. Ils s'approvisionnent à diverses sources dont : les puits avec pompe (15,5%), les puits à ciel ouvert (19,8%), les puits protégés (15,7%), les forages avec PMH (42,6%), les source/rivière (58,3%) et les adductions d'eau potable (13,7%). Parmi les ménages, 45,5% consomment de l'eau issue des sources d'approvisionnements non améliorées (puits à ciel ouvert et source/rivière). De manière générale, 64,3 % des ménages s'estiment non satisfaits de la qualité du service d'accès à l'eau potable dans le territoire communal ceci dû à l'insuffisance des points d'eau et de la mauvaise qualité de l'eau.

En ce qui concerne la santé, 72,3% des ménages affirment que leurs problèmes de santé sont résolus dans le territoire communal. Ils jugent à 55% que les coûts de la consultation sont raisonnables et l'accueil de bonne qualité au sein des formations sanitaires. Les formations sanitaires les plus proches sont les centres de santé intégrés publics (42,7%), les hôpitaux/centres médicaux d'arrondissement (44,1%) et les centres de santé privés (9,1%). Parmi les ménages rencontrés, 41,4% ne sont pas satisfaits de la qualité de service de santé dans la Commune. À 55,4%, ils justifient leur insatisfaction par l'éloignement des formations sanitaires et l'insuffisance des médicaments.

En matière d'éducation, les ménages estiment que ce service est offert de la manière suivante: maternel (76,5%) ; primaire (80,6%) ; secondaire (47,8)%. 50,2% des ménages déclarent que leurs enfants parcourent moins d'un kilomètre pour accéder à l'école maternelle. Ce taux est de 54,5 pour l'école primaire. En ce qui concerne l'enseignement secondaire, 59,9% des ménages déclarent que leurs enfants parcourent entre un et cinq kilomètres pour accéder à l'établissement scolaire. 93,9% des ménages déclarent payer les frais exigibles pour l'éducation maternelle, 97,9% pour l'éducation primaire et 90,4% pour l'éducation secondaire. Parmi ceux payant les frais exigibles, 58,5% trouvent ce montant élevé pour la maternelle, 49,4% et 46,6% le trouvent respectivement élevé et raisonnable pour le primaire tandis que 77% le trouvent élevé au secondaire. Dans le service de l'éducation, 25,5% des ménages sont non satisfaits des services

offerts pour l'école maternelle, 32,5% pour l'école primaire et 25,8% pour le secondaire. Les principales raisons de la non satisfaction de ces ménages sont l'éloignement des établissements scolaires, l'insuffisance du personnel et le coût élevé des frais de scolarité.

L'enquête révèle que le service le plus sollicité à l'institution communale au cours des 12 derniers mois est l'établissement des actes de naissance (21%). Parmi les ménages ayant sollicité ce service, 77,8% déclarent avoir reçu un bon accueil. 41,4% d'entre ces derniers ont obtenu ces actes au plus en un jour. Mais dans l'ensemble, 56,2% des ménages ne sont pas satisfaits de la qualité des services communaux. 82,1% estiment que l'action municipale n'est pas visible et 62,4% affirment ne pas participer à la gestion des affaires de la Commune.

Les attentes des ménages dans les différents secteurs ont permis de formuler les recommandations qui ont été déclinées en plan d'action.

ABSTRACT

The aim of the Scorecard is to support the municipality in the implementation of a public control mechanism for public action. Its implementation methodology consisted in administering a questionnaire to a sample of 320 randomly selected households within the Commune. These households were drawn by the National Institute of Statistics in the EC-ECAM 4 database. The sectors concerned by this survey were hydraulics, health, education and communal service.

In the water sector, 77.8% of surveyed households have access to water all year round. They source from various sources including: wells with pumps (15.5%), open pits (19.8%), protected wells (15.7%), boreholes with PMH (42.6%), %, spring / river (58.3%) and drinking water supply (13.7%). Among households, 45.5% consume water from unimproved sources of supply (open pit and source / river). In general, 64.3% of the households are dissatisfied with the quality of the service of access to drinking water in the communal territory due to the lack of water points and the poor quality of the water supply water.

As for as health is concerned, 72.3% of households say that their health problems are solved in the municipality. They estimate 55% that the costs of the consultation are reasonable and the reception of good quality within the health facilities. The closest health facilities are public integrated health centers (42.7%), hospitals / district medical centers (44.1%) and private health centers (9.1%). Of the households met, 41.4% are not satisfied with the quality of health service in the municipality. At 55.4%, they justify their dissatisfaction by the distance of health facilities and the insufficiency of drugs.

In terms of education, households estimate that this service is offered as follows: maternal (76.5%); primary (80.6%) ; secondary (47.8%). 50.2% of households report that their children travel less than one kilometer to enter kindergarten. This rate is 54.5 for primary school. With regard to secondary education, 59.9% of households report that their children travel between one and five kilometers to access the school. 93.9% of households claim to pay fees for kindergarten education, 97.9% for primary education and 90.4% for secondary education. Of those who pay the fees, 58.5% find this amount high for kindergarten, 49.4% and 46.6% find it high and reasonable for primary, while 77% find it high in high school. In the education service, 25.5% of households are dissatisfied with the services offered for kindergarten, 32.5% for primary school and 25.8% for secondary school. The main reasons for the non-satisfaction of these households are the distance of schools, the shortage of staff and the high cost of tuition fees.

The survey reveals that the most requested service to the municipal institution in the last 12 months is birth certificates (21%). Of the households that solicited this service, 77.8% reported receiving a good reception. 41.4% of these have obtained these acts at most in one day. But overall, 56.2% of households are not satisfied with the quality of communal services. 82.1% believe that municipal action is not visible and 62.4% say they do not participate in the management of the affairs of the municipality.

The expectations of households in the various sectors made it possible to formulate the recommendations that were presented in an action plan.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le Cameroun, à travers la réforme constitutionnelle de du 18 juin 1996, s'engage à reconnaître et à protéger « *les valeurs traditionnelles conformes aux principes démocratiques, aux droits de l'homme et à la loi* ». La décentralisation apparaît alors comme la forme d'organisation qui garantirait la participation optimale des citoyens à la vie sociopolitique et économique.

C'est pour mieux répondre à cet idéal que le Cameroun s'est arrimé aux standards internationaux en matière de gouvernance avec notamment la signature de la Déclaration de Paris. Cette Déclaration consacre les principes de redevabilité et de participation citoyenne aux politiques publiques. De ce fait, le Cameroun a entrepris des réformes en matière de finances publiques dont l'instrument le plus populaire est l'adoption de la budgétisation par programme dont les bases sont jetées par la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres entités publiques.

Les Collectivités Territoriales Décentralisées apparaissent comme le creuset de l'expression de la démocratie. Elles s'efforcent, à travers divers outils et mécanismes (budget participatif, PCD, etc...), d'implémenter les principes fondamentaux de la démocratie moderne, dont la participation citoyenne à tous les niveaux du processus d'élaboration des politiques publiques locales. C'est ainsi que le citoyen est appelé à s'impliquer dans la vie de sa Commune afin d'être à la base des initiatives locales de développement durable. Le contrôle citoyen de l'action publique apparaît alors comme un outil essentiel à cette fin.

C'est ainsi que le Programme National de Développement Participatif (PNDP) en collaboration avec la Commune de Djoum et grâce à l'appui technique de l'Institut National de la Statistique (INS) a impulsé le contrôle citoyen de l'action publique (CCAP) ou « **Citizen Reporting Cards** » dit Scorecard.

Le contrôle citoyen de l'action publique (CCAP) est toute action initiée par les citoyens (individuellement ou à travers les organisations de la société civile), dans le but d'apprécier la pertinence des projets et des moyens qui y sont affectés ; de contrôler l'action publique ou d'obliger les décideurs publics à rendre compte aux citoyens.

Le présent rapport restitue les résultats de cette collecte des données auprès des ménages de la Commune de Djoum. Il se décline en quatre (04) chapitres. Le chapitre I traite du cadre juridique et réglementaire en matière de décentralisation et de développement local au Cameroun. Au chapitre II, l'on présente la synthèse méthodologique du Scorecard telle que déployée dans le territoire communal. Le chapitre III expose les principaux résultats issus de

l'analyse des données de terrain, ainsi que les améliorations suggérées suivies des principales recommandations. Au chapitre IV enfin, nous proposons une esquisse de plan d'action pour la mise en place d'un dispositif de contrôle citoyen de l'action publique dans la Commune.

CHAPITRE I : CADRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE EN MATIÈRE DE DÉCENTRALISATION ET DE DÉVELOPPEMENT LOCAL AU CAMEROUN

La politique de décentralisation telle qu'implémentée aujourd'hui au Cameroun est consacrée par la Constitution du 18 janvier 1996, et encadrée par un arsenal juridique cohérent. Nous en présentons ici une liste non exhaustive.

I.1- Cadre juridique et réglementaire de la décentralisation

- La Loi N°92/002 du 14 août 1992 fixant les conditions d'élection des conseillers municipaux, modifiée par la loi N°95/24 du 11 décembre 1995 et par celle N°2006/010 du 26 décembre 2006 ;
- La Loi N° 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;
- La Loi N° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
- La Loi N° 2004/019 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux régions ;
- La Loi N°2009/11 Du 10 Juillet 2009 Portant Régime Financier Des Collectivités Décentralisées ;
- La Loi N°2009/019 du 15 décembre 2009 portant fiscalité locale;
- La Loi N° 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques.

À côté de ce recueil de lois, il convient également de noter la présence de nombreux textes d'application à l'instar :

- Le décret N°2008/013 du 17 janvier 2008 portant organisation et fonctionnement du Conseil National de la Décentralisation ;
- Le décret N°2008/014 du 17 janvier 2008 portant organisation et fonctionnement du Comité Interministériel des Services Locaux ;
- Le décret N°2008/0752/PM du 24 avril 2008 précisant certaines modalités de fonctionnement des organes délibérants et des exécutifs communaux ;
- Le décret N°2009/248 du 05 août 2009 fixant les modalités d'évaluation et de répartition de la dotation générale de la décentralisation ;
- Le décret N°2010/0239/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'État aux Communes en matière d'alimentation en eau potable dans les zones non couvertes par le réseau public de distribution de l'eau

concéder par l'état ;

- Le décret N°2010/246/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'État aux Communes en matière de santé publique ;
- Le décret N°2011/0002/PM du 13 janvier 2011 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'État aux communes en matière de formation professionnelle ;
- Le décret N°2011/0004/PM du 13 janvier 2011 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'État aux communes en matière de construction, d'équipement, et de gestion des centres médicaux d'arrondissement ;
- Le décret N° 2018/190 du 02 Mars 2018 complétant certaines dispositions du décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du gouvernement et créant le Ministère de la Décentralisation et du Développement Local;
- La circulaire N°001/CAB/PM du 11 janvier 2008 relative à la prise en compte de la décentralisation dans les stratégies sectorielles.

Par ailleurs, au-delà des dispositions juridiques et réglementaires, la décentralisation au Cameroun repose sur plusieurs principes parmi lesquels:

- **Le principe de subsidiarité** : il s'agit d'engager à la plus grande proximité, les initiatives qui peuvent être les plus efficaces. Étant donné que la plupart des collectivités locales sont dotées de faibles ressources, ce principe doit s'appliquer avec pragmatisme.

- **Le principe d'égalité** : afin de rendre plus opérationnelle la décentralisation sur toute l'étendue du territoire, l'État transfère les mêmes compétences à toutes les collectivités locales de même catégorie.

- **Le principe de progressivité** : la répartition des compétences doit tenir compte de la capacité des collectivités locales à les exercer.

I.2 Promotion du développement local

Les principales activités économiques locales de la Commune reposent sur le secteur primaire (agriculture, foresterie, élevage). Les activités des secteurs secondaires et tertiaires sont assez marginales. Outre la petite agriculture paysanne, on peut signaler quelques plantations de moyenne importance initiées par quelques personnalités, notamment des élites extérieures. En ce qui concerne le secteur forestier, quelques compagnies exploitent le bois d'œuvre.

En ce qui concerne le secteur tertiaire, on note la présence des administrations fournissant des services publics, des agences fournissant des services bancaires ou de transfert d'argent ainsi que des opérateurs économiques de téléphonie mobile. On peut signaler quelques établissements d'hébergement et de nombreux artisans restaurateurs.

I.3 Brève présentation de la Commune de Djoum

Sur le plan administratif

La Commune de Djoum a été créée le 21 Août 1952 par Arrêté N° 537 du 21/08/1952 sous l'appellation de Commune mixte rurale de Djoum. Elle est peuplée de Baka, de Fangs de Baya répartis dans 44 villages (Chefferies de 3^{ème} degré) et campements qui forment 03 cantons (Chefferies de 2nd degré, Bulu ; Fang et Zamane). À l'origine, Djoum est un site refuge créé autour du rocher d'Akokfem au carrefour de trois axes migratoires. Les Fangs Baka venu du Gabon et de la Guinée équatoriale à la fuite de la traite négrières vont y rencontrer les Kaka et les Baya venus de l'Est Cameroun pour échapper aux guerres tribales. Ils y trouveront surplace les populations des villages Yen, Endengue, Avebe, et Ekom devenue une ville coloniale allemande (Djoum).

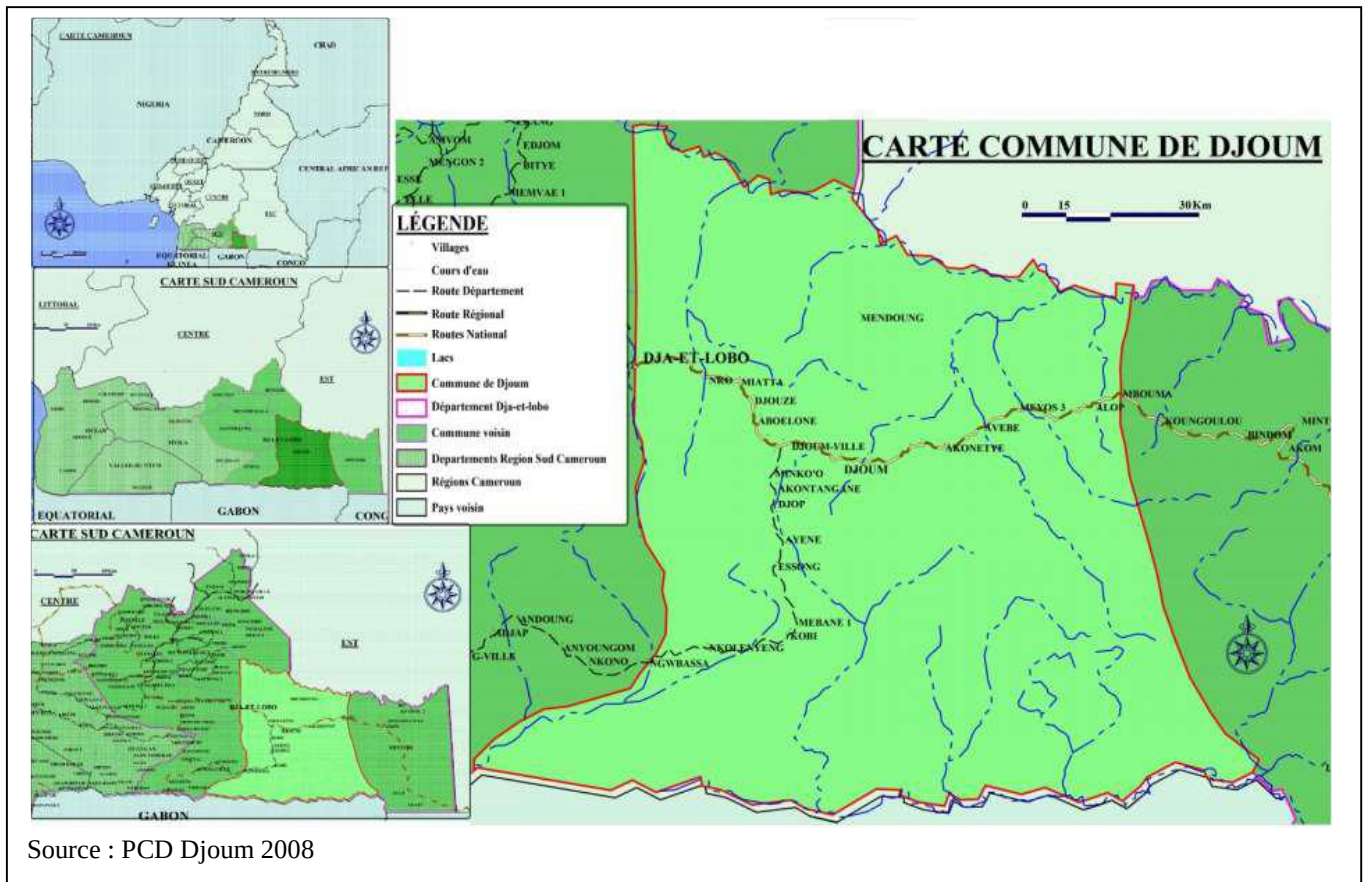
Étendue sur une superficie de 5429,9 km², la Commune de Djoum est située dans la Région du Sud du Cameroun, Département du Dja et Lobo. Elle est limitée au nord par l'Arrondissement de Bengbis et le fleuve Dja qui la sépare de la Région de l'Est du Cameroun ; au nord-ouest par l'Arrondissement de Meyomessala ; au sud par la République du Gabon ; à l'est par l'Arrondissement de Mintom ; à l'ouest par les Arrondissement de Meyomessi et d'Oveng.

Sur le plan biophysique

La Commune de Djoum appartient au domaine climatique équatorial de type Guinéen. C'est un climat à quatre saisons qui sévit sur le Plateau sud camerounais. Sa température moyenne est de 25°C avec une amplitude de 2 à 3°C. L'humidité relative moyenne annuelle est de 81% et les précipitations oscillent entre 1 500 et 3000 mm/an.

Comme dans toute la zone forestière, l'hydrographie de la Commune de Djoum est dense. Elle est constituée de nombreuses cours d'eau permanents dont les plus importants sont : le *Dja* au Nord dont *Ayina*, *Ngoundou*, *Ntotok* et *Abiete* sont les affluents. Les rivières *Lazibi*, *Leidjo*, *Ndameben*, *Otong Bissa*, *Nkoulouvena* sont les affluents d'*Ayina*.

Carte 1 : Situation géographique de la Commune



Sur le plan humain

La Commune de Djoum est peuplée essentiellement des Bulu, Fang et Zamane. Les Kaka, les Baya et les Baka sont minoritaires ainsi que les ressortissants des autres ethniques du Cameroun. Sa population est estimée à 27 696, dont 21 823 résidents en zone rurale et 5 873 en zone urbaine. Cette population comprends 13 481 hommes ; 14 215 femmes. Elle est composée essentiellement des tranches d'âge suivantes : 0-5 ans (8899) ; 6-19 ans (11591) ; 20 ans et plus (7206). La population Baka est évaluée à 2 683 âmes environ.

CHAPITRE II : SYNTHESE METHODOLOGIQUE DE L'ENQUETE

Cette section passe en revue les méthodes mises en œuvre pour la réussite de l'enquête sur le contrôle citoyen de l'action publique.

II.1 Contexte de l'étude

La Commune est une collectivité publique décentralisée et une personne morale de droit public dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Dans l'esprit des réformes institutionnelles qui ont abouti à l'unification du Cameroun, il s'agissait, pour le législateur, de procéder à l'uniformisation des dispositions en vigueur dans les anciens Cameroun Oriental et Occidental. Dès lors, le dispositif réglementaire qui régit le choix des représentants du peuple au Cameroun repose principalement sur la loi n° 2012/001 portant Code électoral qui a été adoptée par l'Assemblée Nationale le 19 Avril 2012, complétée par la loi n° 2012/017 du 21 décembre 2012. Les attributions fortes étant assignées ainsi aux Communes dans la gestion administrative, financière et des autres ressources pour le développement local, il est impérieux de ce fait que le citoyen ait un droit de regard sur la gestion des biens communaux de sa localité.

Le Scorecard est un outil managérial prospectif permettant de mesurer l'efficacité de l'action publique. Ce concept renferme la notion de « *contrôle citoyen* » qui implique le développement de la Commune avec la participation des citoyens de toutes les localités, dès l'amont (conception des projets) jusqu'à la réalisation du projet.

Il repose sur une enquête en vue de collecter les données auprès des ménages. Celles-ci devront permettre aux autorités municipales d'avoir connaissance de la perception de leurs populations sur la qualité de l'offre de services publics fournis dans les secteurs de l'hydraulique, l'éducation, la santé, et sur le service communal. Dans le cadre de sa mise en œuvre, il est prévu dans le cahier des charges assigné à l'Organisation de la Société Civile (OSC) chargée de son implémentation, l'organisation des rencontres techniques de lancement de cette action fort importante, de procéder à la collecte des données par voie d'enquête et d'organiser des ateliers de restitution et les actions de plaidoyer auprès des autorités locales.

De façon plus spécifique, les responsabilités de la mise en œuvre de cette opération se répartissent comme suit : La conduite technique de l'opération a été confiée aux Organisation de la Société Civile (OSC) pour leur indépendance et leur connaissance du milieu.

L'Institut National de la Statistique (INS) assure la conception des outils et la supervision technique. Le Programme National de Développement Participatif (PNDP) est chargé de l'appui financier et la coordination technique du processus.

II.2 Objectif et méthodologie du Scorecard

Le Scorecard a plusieurs objectifs et l'atteinte de ces derniers suit une méthodologie bien définie.

Objectifs

L'objectif principal du **contrôle citoyen de l'action publique** ou Scorecard est de capter auprès des populations leurs perceptions sur le degré de satisfaction de l'offre de service public dans les secteurs ciblés (Eau- Éducation-Santé- Services Communal). Il vise à évaluer l'efficacité de l'action publique au regard de la satisfaction des citoyens. Sa finalité étant de renforcer la participation citoyenne dans les politiques publiques locales.

Il en ressort de manière spécifique que l'enquête menée dans le cadre de Scorecard va permettre de renseigner :

- a) Les indicateurs liés à l'appréciation des services hydrauliques ;
- b) Les indicateurs liés à l'appréciation des services de santé ;
- c) Les indicateurs relatifs à l'appréciation des services de l'éducation ;
- d) Les indicateurs liés à l'appréciation des services communaux.

La méthodologie utilisée pour atteindre cet objectif est la suivante.

Méthodologie du contrôle citoyen de l'action publique

Il a commencé par la réunion de lancement dans le chef-lieu de la Commune. Elle consistait à regrouper autour de l'Exécutif communal, l'ensemble des acteurs locaux du développement au niveau communal. Il s'agit de l'autorité préfectorale, des autorités sectorielles des services déconcentrés de l'État, les autorités traditionnelles et les leaders communautaires, les Conseillers Municipaux, etc.

Cette réunion a porté sur les trois principales articulations suivantes :

- ✓ La présentation de l'objet de la rencontre et du Scorecard ;
- ✓ Les échanges ;
- ✓ La formulation et négociation des engagements des parties-prenantes.

Par la suite, la mise en œuvre s'effectuée autour des articulations suivantes :

- ✓ Mobilisation des équipes pour la collecte des données ;
- ✓ Séminaire de formation des enquêteurs et superviseurs communaux ;
- ✓ Déploiement des enquêteurs retenus sur le terrain ;
- ✓ Collecte des données dans les ménages ;
- ✓ Analyse des données ;
- ✓ Rédaction des rapports ;
- ✓ Organisation des ateliers de restitution des résultats et amorce du plaidoyer.

II.3 Méthodologie de tirage de l'échantillon et de collecte de données

Le déroulement de l'enquête s'est fait en deux phases à savoir le tirage de l'échantillon et la collecte des données proprement dite.

II.3.1 Tirage de l'échantillon

Les principales caractéristiques du plan de sondage sont décrites dans la présente partie. Les caractéristiques du plan de sondage sont notamment la taille de l'échantillon cible, la répartition de l'échantillon, la base de sondage et l'établissement de la liste des ménages, le choix des domaines d'études, les étapes d'échantillonnage, la stratification et le calcul des pondérations de l'échantillon. L'objectif principal du plan de sondage de l'enquête Scorecard est de produire des estimations statistiquement fiables de la plupart des indicateurs au niveau de la commune. Une approche d'échantillonnage en grappes stratifiée, à plusieurs degrés, a été utilisée pour la sélection de l'échantillon de l'enquête.

Taille de l'échantillon et répartition de l'échantillon

Le choix de la taille d'échantillon d'une enquête auprès des ménages telle que l'enquête Scorecard est un compromis entre ce qui est exigé du point de vue de la précision de l'échantillonnage et ce qui est réalisable du point de vue de l'application pratique (ex.: budget, personnel de terrain et administratif, ressources techniques, contrôle de qualité, contraintes temporelles, gestion, pérennité, etc.). Plus la taille de l'échantillon est grande, plus les estimations issues de l'enquête sont précises et donc les erreurs de sondage sont réduites. Mais, les erreurs extérieures à l'échantillonnage prédominent généralement sur les erreurs d'échantillonnage dans les enquêtes à grande échelle. Il est donc important que la taille de l'échantillon n'excède pas le maximum praticable.

L'enquête Scorecard a visé un échantillon représentatif de 320 ménages. Cette enquête s'est appuyé sur les mêmes ZD que celles sélectionnées lors l'Enquête Complémentaire à la 4ème Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (EC-ECAM 4) qui a sélectionné 20 ZD maximum par commune. Pour la Commune de Djoum, 20 ZD ont été sélectionné de la base EC-ECAM4 et 16 ménages par ZD tiré pour le Scorecard.

Base de sondage et sélection des grappes

Le tirage de l'échantillon de Scorecard s'est adossé sur celui de l'EC-ECAM4 qui s'est effectué à partir de la base de sondage issue du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat réalisé en 2005 (RGPH 2005) au Cameroun. L'échantillon des unités primaires de Scorecard est le même que l'échantillon des unités primaires de l'enquête l'EC-ECAM4. De ce fait, il peut être considéré comme résultant d'un tirage à deux degrés.

Au premier degré, dans le cadre de l'EC-ECAM4, les zones de dénombrement (ZD) du recensement ont constitué des unités primaires d'échantillonnage (UPE) et ont été sélectionnées dans chaque arrondissement à l'aide de procédures de tirage systématique avec probabilités proportionnelles aux tailles (la taille étant le nombre de ménages par ZD). La première étape de l'échantillonnage a ainsi été faite en choisissant le nombre requis de zones de dénombrement dans la Commune. Au deuxième degré, un nombre fixé de ménage a été tiré selon le mode de tirage systématique à probabilités égales.

Sélection des ménages

Les listes des ménages ont été préparées par les équipes de dénombrement sur le terrain pour chaque zone de dénombrement pendant l'EC-ECAM4. Les ménages ont ensuite été numérotés suivant un ordre séquentiel de 1 à n (n étant le nombre total de ménages dans chaque zone de dénombrement) au niveau des bureaux de l'Institut National de la Statistique, où la sélection d'un nombre fixé de ménages dans chaque zone de dénombrement a été effectuée à l'aide des procédures de sélection aléatoire systématique.

Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage

Au lieu de tirer directement les unités primaires à partir des zones de dénombrement issues de la cartographie du RGPH de 2005, il a été retenu d'utiliser pour Scorecard les mêmes unités primaires de l'enquête EC-ECAM4 dans le but d'éviter de lourds et coûteux travaux de cartographie. Finalement Scorecard repose sur un sondage à deux degrés.

Les notations ci-après sont utilisées pour déterminer les probabilités d'inclusion et les poids de sondage des unités de sondage pour des estimations dans la commune :

P_{1hi} : probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la commune h

P_{2hi} : probabilité de sondage au deuxième degré dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la commune h

Soient a_h le nombre de ZD tirées dans la commune h , M_i le nombre de ménages dans la ZD i , et t_{hij} la taille estimée en proportion du segment j choisi pour la ZD i de la commune h . On notera que $t_{hij}=1$ si la ZD n'a pas été segmentée et la somme des t_{hij} est égale à 1.

La probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la commune h est donnée par:

$$P_{1hi} = \frac{a_h \times M_i}{\sum_i M_i} \times t_{hij}$$

Au deuxième degré, un nombre b_{hi} de ménages ont été tirés à partir des L_{hi} ménages nouvellement dénombrés par l'équipe EC-ECAM4 dans la $i^{\text{ème}}$ ZD ou dans le segment choisi de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la commune h . Donc :

$$P_{2hi} = \frac{b_{hi}}{L_{hi}}$$

La probabilité globale pour tirer un ménage dans la ZD i de la commune h est alors :

$$P_{hi} = P_{1hi} \times P_{2hi}$$

Le taux de pondération pour tous les ménages enquêtés dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la commune h sera calculé en utilisant la formule suivante, avec éventuellement la correction de non réponse et la normalisation :

$$W_{hi} = \frac{1}{P_{1hi} \times P_{2hi}}$$

II.3.2 Collecte de données

Cette étape s'est déroulée en trois phases à savoir la présentation des outils d'enquête, la formation des agents enquêteurs et la collecte de données proprement dite.

Présentation des outils de collecte

Les outils utilisés pour la collecte étaient le questionnaire et le dossier cartographique. Ce dossier cartographique a permis au repérage des ménages à enquêter. Quant au questionnaire administré, il était constitué de cinq sections :

La section I. Signalétique : situe la zone de travail et décline l'identité de l'enquêté.

La section II. Eau potable : porte sur les questions liées aux systèmes publics d'approvisionnement en eau ; la qualité de cette eau et sa disponibilité pour les populations d'une localité donnée. Tout en appréciant leur degré de satisfaction.

La section III. Formations sanitaires : permet d'approximer la distance du ménage à la formation sanitaire la plus proche, la fréquentation par les membres du ménage de cette formation sanitaire, l'appréciation des infrastructures sanitaires, leurs manquements et les attentes des populations locales.

La section IV. Éducation : Capte l'existence des écoles maternelles, primaires, secondaires et des formations professionnelles et recueille des informations sur ces écoles ainsi que des manquements et des attentes dans ce domaine.

La section V. Service Communal : Collecte les informations sur un ensemble des services communaux, l'appréciation faite de ces services et l'implication des populations dans le fonctionnement de la Commune.

Formation des agents de collecte

La formation des agents de collecte s'est faite au cours d'un atelier qui regroupait quinze (15) candidats présélectionnés pour la Commune. Cette formation a consisté en la présentation du Scorecard, l'harmonisation de la compréhension du questionnaire et une enquête test. La session de formation s'est achevée par un test de sélection qui a permis de retenir 10 agents d'enquêtes. De manière plus spécifique, la formation a porté sur les articulations ci-après :

- L'organisation de l'enquête ;
- Le rôle de l'enquêteur ;
- Le champ de l'enquête (champ géographique) ;
- Les unités d'observation (les ménages) ;
- La présentation des outils de collecte ;
- La manipulation des documents cartographiques, repérage des ménages ;

- Les techniques pour conduire une interview (directives générales sur les manières d'établir de bons rapports avec l'enquêté et de mener avec succès une interview) ;
- Le test du questionnaire en salle et auprès des ménages en guise de simulation.

Collecte des données proprement dite

La collecte des données s'est faite en six jours, du 9 au 14 Octobre 2017 par les dix (10) enquêteurs sélectionnés au final sous la conduite du Superviseur communal. Le travail de collecte était basé sur le respect scrupuleux de la méthodologie retenue. La consigne qui a été donnée aux enquêteurs était de dérouler dans son entièreté le questionnaire en gardant une stricte neutralité. Le protocole suivant a été respecté par les enquêteurs sur le terrain :

- Localiser les unités d'habitation et les ménages échantillonnés;
- Négocier les rendez-vous et procéder à l'interview auprès du Chef de ménage ou d'un adulte du ménage capable de fournir le maximum d'information;
- Vérifier le questionnaire rempli pour se rassurer que toutes les questions ont été posées et que les réponses ont été enregistrées clairement et de façon lisible ;
- Retourner dans les ménages pour compléter les interviews (le cas échéant).

Pour mener à bien la collecte des données, les enquêteurs ont été organisés en binômes les plus complémentaires possibles. Le groupement a été fait en fonction des prédispositions affichées lors de la formation et du profil socio-psychologique de chaque enquêteur. Toutefois, il a été affecté chaque binôme une ou des ZD spécifiques.

Exploitation des données

Cette étape s'est déroulée en deux phases à savoir la saisie des données et la production du rapport du ScoreCard.

Saisie des données

La saisie des données a été faite par le PNDP. Le masque de saisie utilisé dans ce travail a été conçu sous le logiciel CSPro 6.3 par l'INS et mis à la disposition des agents de saisie recrutés par le PNDP. Les données saisies ont été ensuite exportées dans le logiciel SPSS pour apurement et production des tableaux.

Analyse et production du rapport de l'étude

Les données produites ont été remises à l'OSC pour analyse et production du rapport. Cette analyse a consisté à présenter les résultats de l'enquête sous forme de graphiques et de tableaux. Ces graphiques et tableaux présentés par secteur (hydraulique, santé, éducation et services communaux).

II.4 Méthodologie de mesure des indicateurs de perception

La méthodologie de mesure des indicateurs de perception dans les secteurs de la santé, éducation, hydraulique et des services communaux est élaborée par l'Institut National de la Statistique (INS) laquelle en a assuré le calcul.

CHAPITRE III : PRINCIPAUX RESULTATS ET AMELIORATIONS SUGGEREES

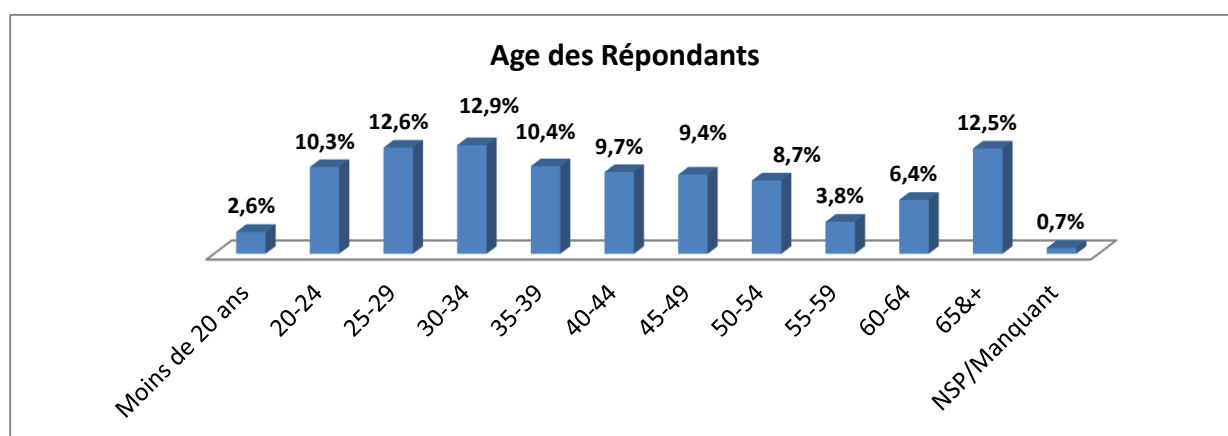
Cette partie traite de la présentation des résultats des données collectées sur le terrain et des améliorations suggérées ou recommandations pour une grande satisfaction des ménages par rapport à l'offre des services publics.

III.1- Présentation de la population enquêtée

La population enquêtée est constituée de chefs de ménage et des répondants. Les répondants ici sont considérés en dehors des chefs de ménage, de toute autre personne ayant été enquêté à l'absence ou à l'indisponibilité de ceux-ci.

Le graphique 3.1 ci-dessous présente la répartition des répondants selon l'âge. Il en ressort que 96,7% ont plus de 20 ans tandis que 2,6% ont moins de 20 ans.

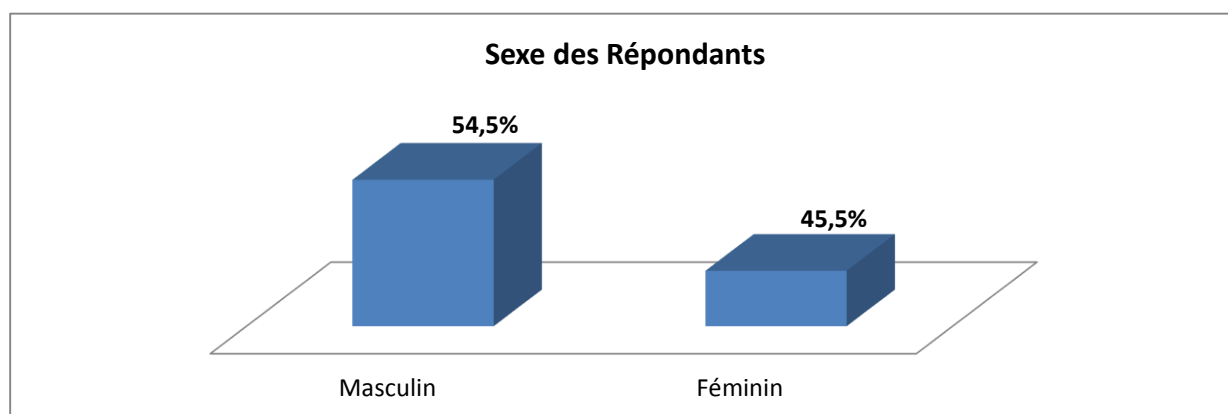
Graphique 3.1 : Répartition des Répondants par tranche d'âge



Source : Scorecard Djoum, 2017

Parmi ces répondants, 54,5% sont des hommes et 45,5% sont des femmes.

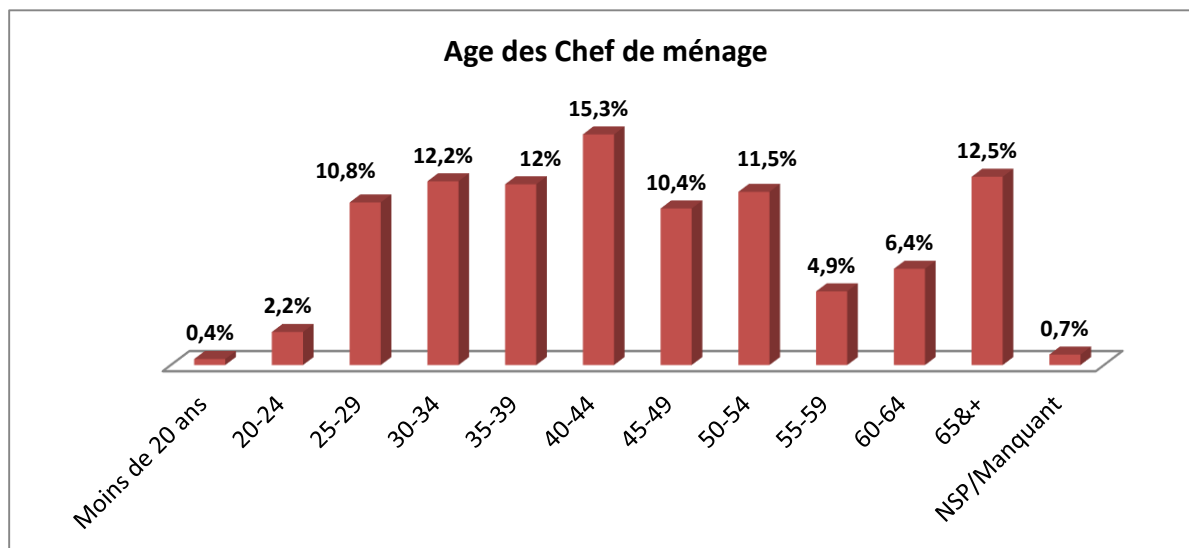
Graphique 3.2 : Répartition des répondants par sexe



Source : Scorecard Djoum, 2017

En ce qui concerne les chefs de ménage, la répartition selon l'âge montre que 98,9% ont plus de 20 ans tandis que 0,4% ont moins de 20 ans

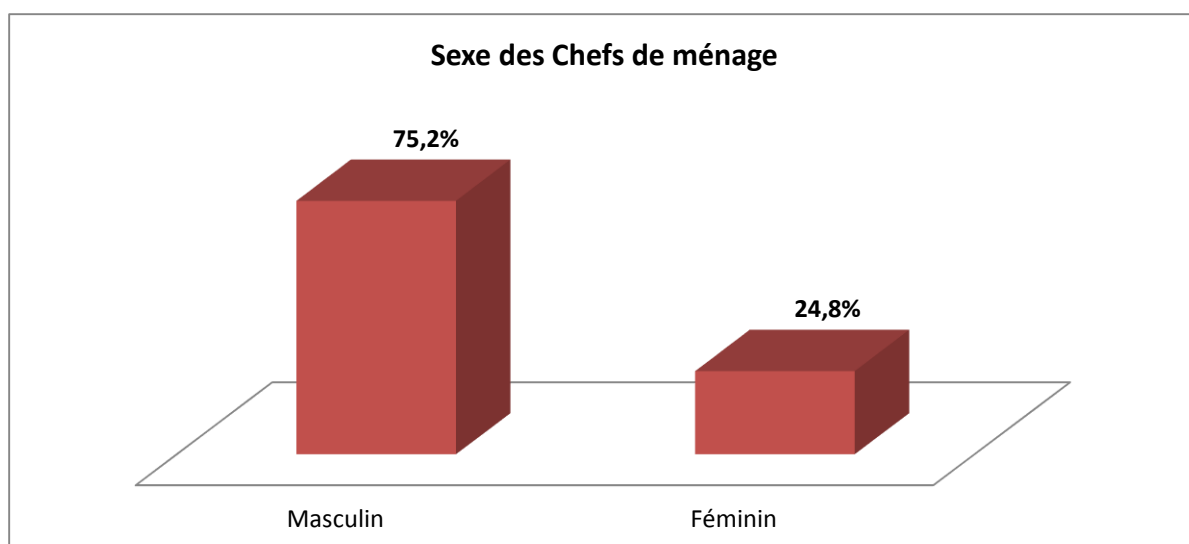
Graphique 3.3 : Répartition des Chefs de ménage par tranche d'âge



Source : Scorecard Djoum, 2017

Parmi ces chefs de ménage, 75,2% sont des hommes et 24,8% sont des femmes.

Graphique 3.4 : Répartition des Chefs de ménage par sexe



Source : Scorecard Djoum, 2017

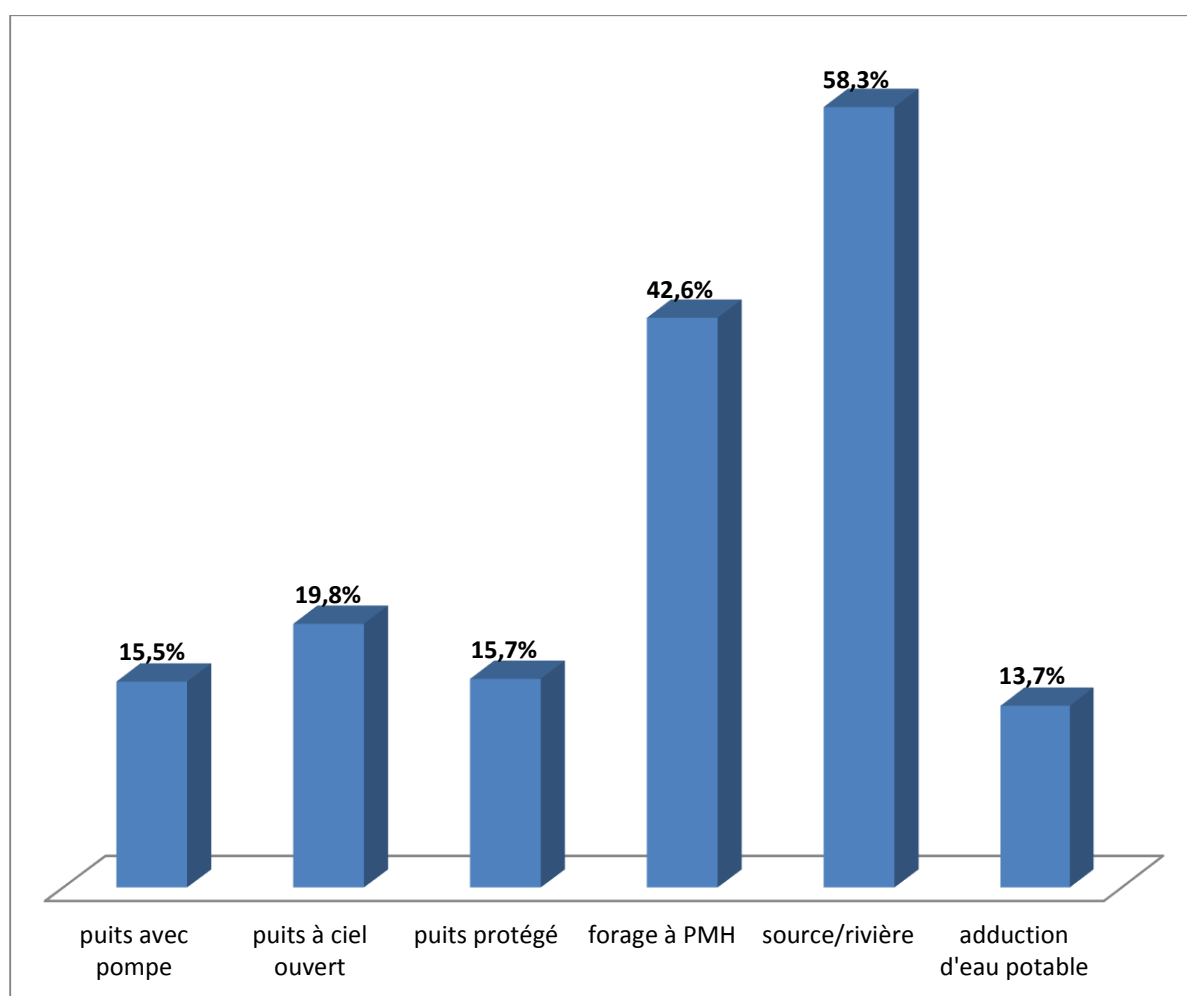
III.2- Secteur de l'hydraulique

La Commune de Djoum regorge d'énormes ressources en eau. Il existe différents ouvrages hydraulique notamment les puits avec pompe, les puits à ciel ouvert, les puits protégés, les forages, les sources, les rivières et les adductions d'eau potable.

III.2.1- Disponibilité et utilisation des services de l'hydraulique

D'après le graphique 3.5 ci-dessous, on remarque qu'il existe différents systèmes d'approvisionnement en eau dans la Commune de Djoum. Il s'agit notamment des source/rivière (58,3%), des forages avec PMH (42,6%), des puits à ciel ouvert (19,8%), des puits protégés (15,7%), des puits avec pompe (15,5%), et des adductions d'eau potable (13,7%).

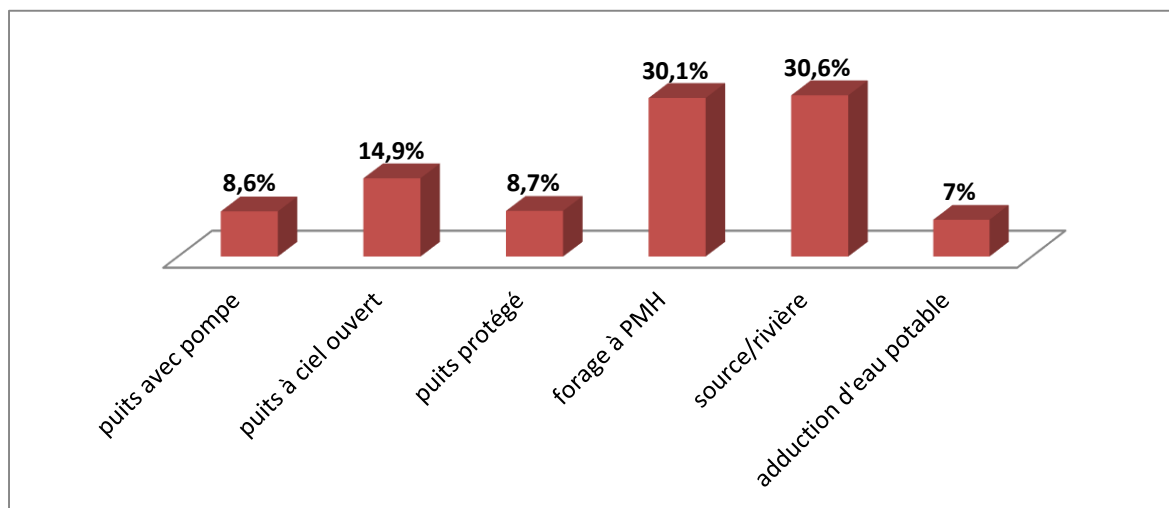
Graphique 3.5: système d'approvisionnement en eau



Source : Scorecard Djoum, 2017

Le graphique 3.6 montre que les sources/rivières (30,6%) et les forages à PMH (30,1%) sont les principaux moyens d’approvisionnement en eau potable par les ménages dans la Commune de Djoum. Il est à noter que 45,5% des ménages utilisent une eau non améliorée (source/rivière (30,6%) et puits à ciel ouvert (14,5%)). Cependant 54,5% déclarent utiliser une eau potable.

Graphique 3.6: Principale source d’approvisionnement en eau dans la Commune de Djoum



Source : Scorecard Djoum, 2017

D’après le tableau 3.1 ci-après 54,3% des ménages consultés affirment que l’eau est de bonne qualité. En outre, 80,9% des ménages trouvent que cette eau n’a pas d’odeur, 75,4% disent que cette eau n’a pas de goût et 67,7% trouvent que cette eau n’a pas de couleur. Par contre 35% des ménages consultés déclarent que l’eau est de mauvaise qualité. De même, 19,1% des ménages trouvent que cette eau a une odeur, 24,2% affirment que cette eau a un goût et 31,2% trouvent que cette eau a une couleur.

Tableau 3.1 : Qualité de l’eau dans la Commune

Qualité de l'eau			Eau a une odeur			Eau a un goût			Eau a une couleur		
Bonne	Mauvaise	Indifférent	Oui	Non	Ne Sait Pas	Oui	Non	Ne Sait Pas	Oui	Non	Ne Sait Pas
54,3%	35,0%	10,6%	19,1%	80,9%	0,0%	24,2%	75,4%	0,4%	31,2%	67,7%	1,1%

Source : Scorecard Djoum, 2017

III.2.2- Coût et qualité des services de l’hydraulique

L’enquête révèle que 8,9% des ménages de la Commune de Djoum déclarent payer l’eau qu’ils utilisent. Par contre, 91,1% ne la payent pas.

D'après le tableau 3.2 ci-dessous, 77,8% des ménages déclarent que l'eau est disponible toute l'année et 77,8% des ménages déclarent qu'elle l'est toute la journée. Par ailleurs 51% des ménages affirment que la source principale d'approvisionnement en eau qu'ils utilisent correspond à leur besoin en eau.

S'agissant du temps mis pour aller puiser de l'eau et revenir, 51,7% des ménages le font en moins de 15 minutes tandis que 48,3% le font en plus de 15 minutes.

Tableau 3.2 : Disponibilité et accès des systèmes d'approvisionnement en eau

Proportion (%) des ménages ayant l'eau de la principale source publique d'eau disponible toute l'année	Répartition (%) des ménages selon le temps moyen pour aller à pieds puiser l'eau et revenir						
	Sur place	Moins de 15 minutes	Entre 15 et 30 minutes	Plus de 30 minutes	Total	Proportion (%) des ménages ayant accès toute la journée à l'eau de la principale source publique d'eau utilisée	Proportion (%) des ménages dont la fréquence d'accès à l'eau de la principale source publique d'eau utilisée correspond aux besoins en eau
77,8	13,3	38,4	28,0	20,3	100,0	77,8	51,0

Source : Scorecard Djoum, 2017

D'après le tableau 3.3 ci-dessous, 33,7% des ménages déclarent une panne de leur principal ouvrage hydraulique au cours des 6 derniers mois. Par ces ménages, 36,9% déclarent que la réparation de la panne ou la remise en service du point d'eau survient entre une semaine et un mois et 27,5% disent que la panne est réparée en moins d'une semaine.

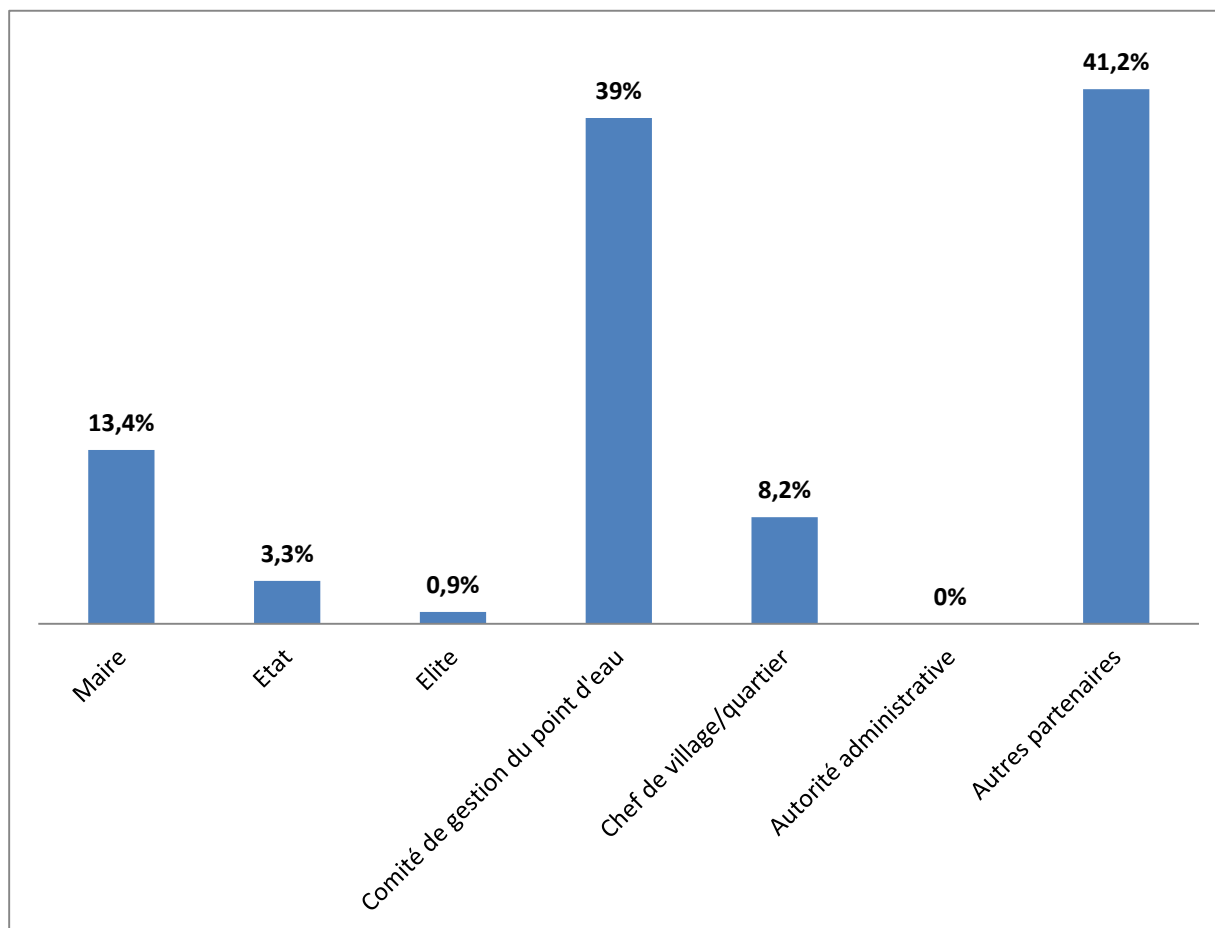
Tableau 3.3 : Panne de la principale source publique d'eau au cours des six derniers mois.

Répartition (%) des ménages ayant déclaré une panne, selon la période observée pour la remise en fonction de la source						
Proportion (%) des ménages déclarant une panne de la principale source d'eau publique utilisée au cours des 6 derniers mois	Moins d'une semaine	Entre une semaine et un mois	Entre un mois exclu et trois mois	Plus de trois mois	Pas encore	Total
33,7	27,5	36,9	11,5	13,6	10,5	100,0

Source : Scorecard Djoum, 2017

La panne dont déclare 33,7% des ménages au cours des 6 derniers mois dans la Commune de Djoum est réparée principalement par les autres partenaires (41,2%) et le comité de gestion du point d'eau (39%). Par contre l'État (3,3%) est très peu impliqué dans la réparation des points d'eau d'après les ménages enquêtés.

Graphique 3.7 : Responsables de la réparation de la panne des points d'eau



Source : Scorecard Djoum, 2017

Le tableau 3.4 suivant montre que 36,8% des ménages ont exprimé un besoin principalement au Maire (62,4%), aux autres partenaires (48,4%), au chef du village/quartier (31,6%) et à l'État (22,4%) en matière d'approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois. Parmi ces ménages, 13,1% sont satisfaits.

Tableau 3.4 : Besoin exprimé en matière d’approvisionnement en eau

	Pourcentage de ménages parmi ceux ayant un besoin, l’ayant exprimé à :								
Pourcentage (%) de ménages ayant exprimé un besoin en matière d’approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois	Maire	État	Elite	Comité de gestion du point d'eau	Chef de village/quartier	Autorité administrative	CAMWATER / CDE	Autre partenaire	Pourcentage (%) de ménages, parmi les ménages ayant exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau, dont le besoin exprimé en eau a été satisfait
36,8	62,4	22,4	7,6	11,6	31,6	17,5	0,4	20,5	13,1

Source : Scorecard Djoum, 2017

III.2.3- Appréciation des services de l’hydraulique

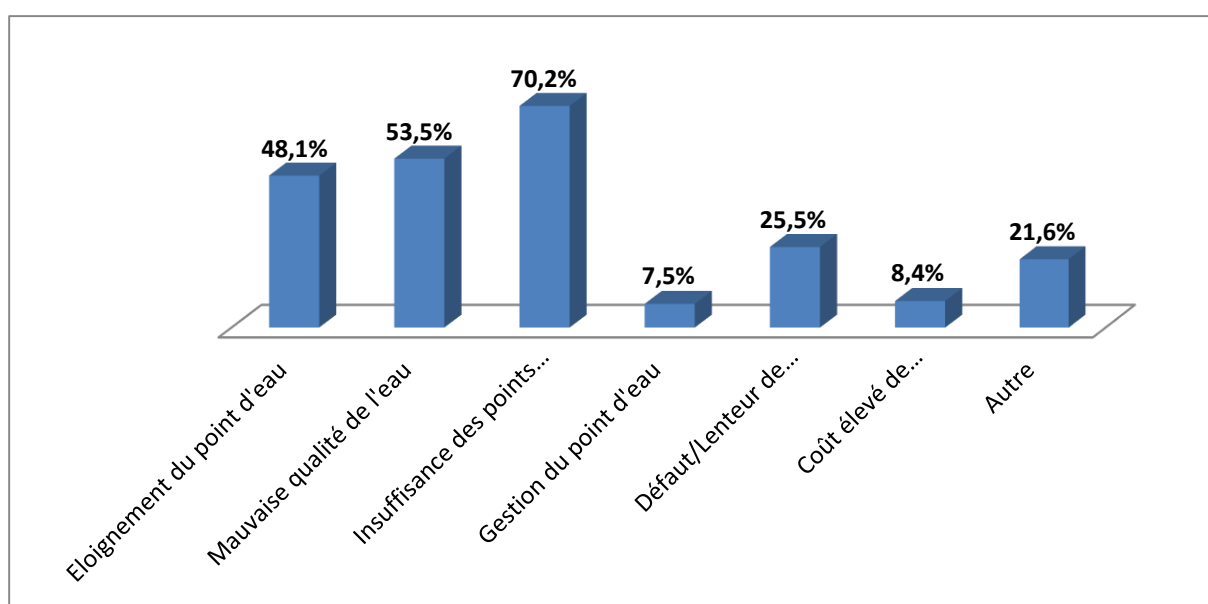
Les systèmes d’approvisionnement en eau qui existent dans la Commune de Djoum semblent ne pas combler les besoins des ménages en matière d’eau. En effet 64,3% des ménages enquêtés ne sont pas satisfaits de cette offre.

III.2.4- Raisons de non satisfaction des populations

Les raisons des 64,3% ménages qui déclarent ne pas être satisfaits en matière de service de l'hydraulique dans la Commune sont les suivantes :

- Insuffisance des points d'approvisionnement en eau (70,2%);
- Mauvaise qualité de l'eau (53,5%);
- Éloignement des points d'eau (48,1%);
- Défaut/lenteur de maintenance en cas de panne (25,5%).

Graphique 3.8 : Raisons de non satisfaction des ménages pour le service hydraulique



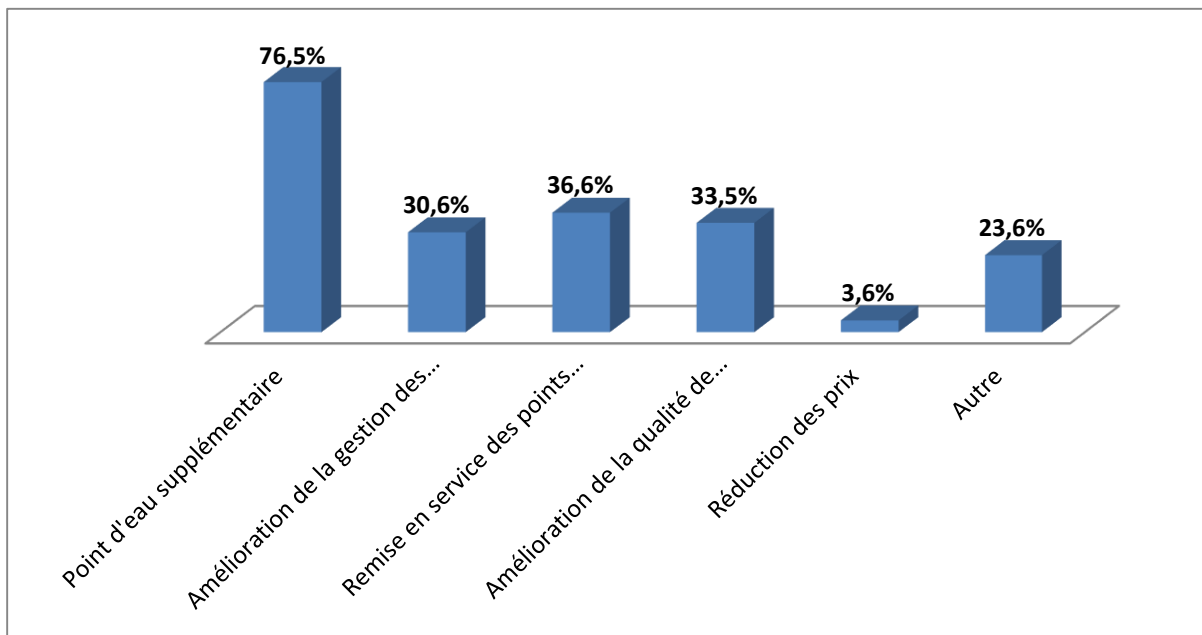
Source : Scorecard Djoum, 2017

III.2.5- Principales attentes en matière de service de l'hydraulique

Les attentes des populations en matière de service de l'hydraulique sont nombreuses. Nous pouvons principalement citer:

- Construction des points d'eau supplémentaires (76,5%);
- Remise en service des points d'eau en panne (36,6%);
- Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants (33,5%).

Graphique 3.9 : Principales attentes des ménages du service de l'hydraulique



Source : Scorecard Djoum, 2017

III.2.6- Synthèse de la perception des services de l'hydraulique et améliorations suggérées

Synthèse de la perception des services de l'hydraulique

Le service de l'hydraulique dans la Commune de Djoum est marqué par l'existence des différents points d'eau notamment les puits avec pompe (15,5%), les puits à ciel ouvert (19,8%), les puits protégés (15,7%), les forages avec PMH (42,6%), les source/rivière (58,3%) et les adductions d'eau potable (13,7%). Cette eau est non seulement disponible toute la journée mais aussi toute l'année d'après les ménages enquêtés. Cependant bien qu'il existe des points d'eau disponible toute l'année, 64,3% des ménages sont insatisfaits du service de l'hydraulique. Les raisons de cette insatisfaction sont principalement l'insuffisance des points d'approvisionnement en eau (70,2%), la mauvaise qualité de l'eau (53,5%) et l'éloignement des points d'eau (48,1%).

Améliorations suggérées

Il s'agit ici des actions à mettre en œuvre pour améliorer davantage la satisfaction des ménages en ce qui concerne l'offre publique en eau potable. Ces actions consistent à :

- Construire des points d'eau supplémentaires ;
- Remettre en service les points d'eau en panne ;
- Former les populations sur le traitement de l'eau pour la rendre potable.

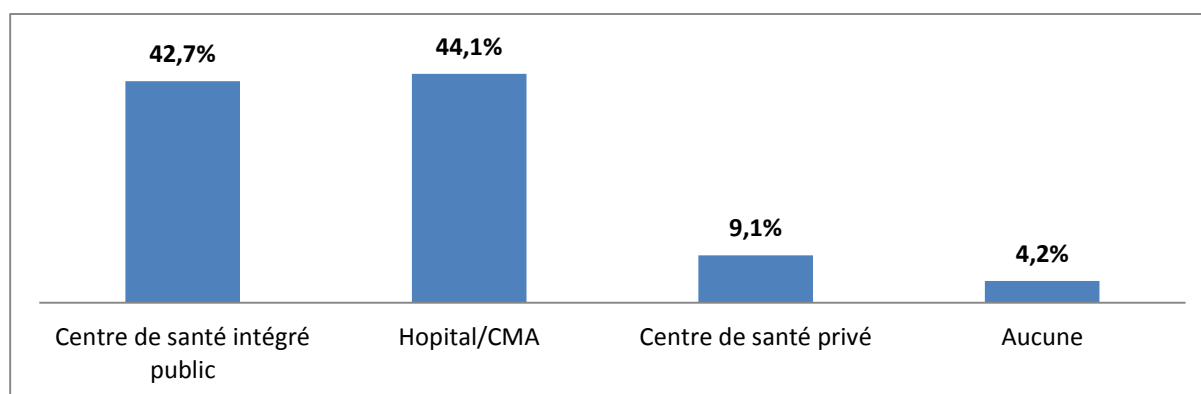
III.3- Secteur de la santé

La couverture sanitaire dans la Commune de Djoum est marquée par la présence d'un (01) CMA, de neuf (09) centres de santé intégrés publics et d'un (01) centre de santé privé.

III.3.1- Disponibilité et utilisation des services de santé

Le service de santé dans la Commune de Djoum est principalement assuré par les formations sanitaires publiques. L'enquête révèle que les formations sanitaires les plus proches des ménages enquêtés sont les centres de santé intégrés publics (42,7%), les hôpitaux/centres médicaux d'arrondissement (44,1%) et les centres de santé privés (9,1%).

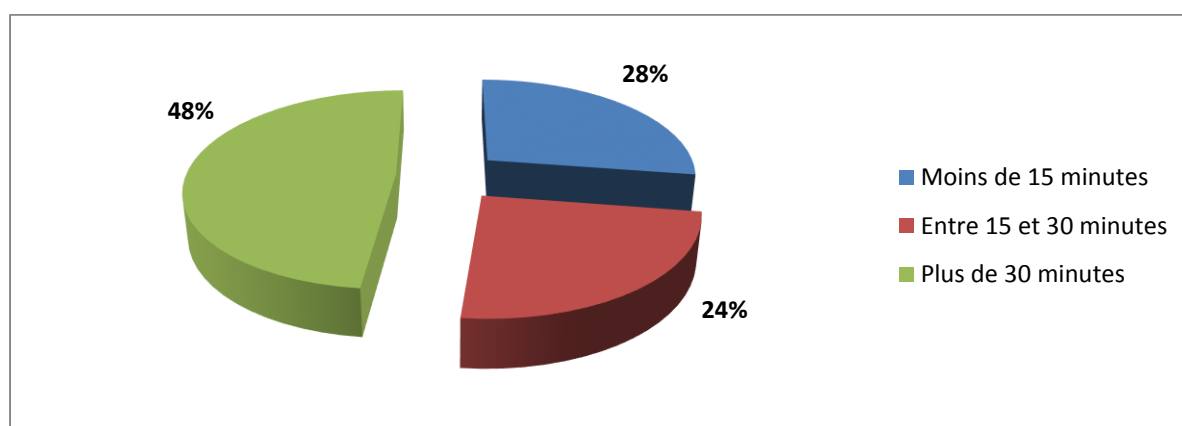
Graphique 3.10 : Formations sanitaires plus proche du ménage



Source : Scorecard Djoum, 2017

S'agissant du temps moyen pour atteindre la formation sanitaire la plus proche, 48% des ménages enquêtés estiment qu'ils font plus de 30 minutes pour y arriver tandis que 52% des ménages font moins de 30 minutes pour atteindre ces formations sanitaires.

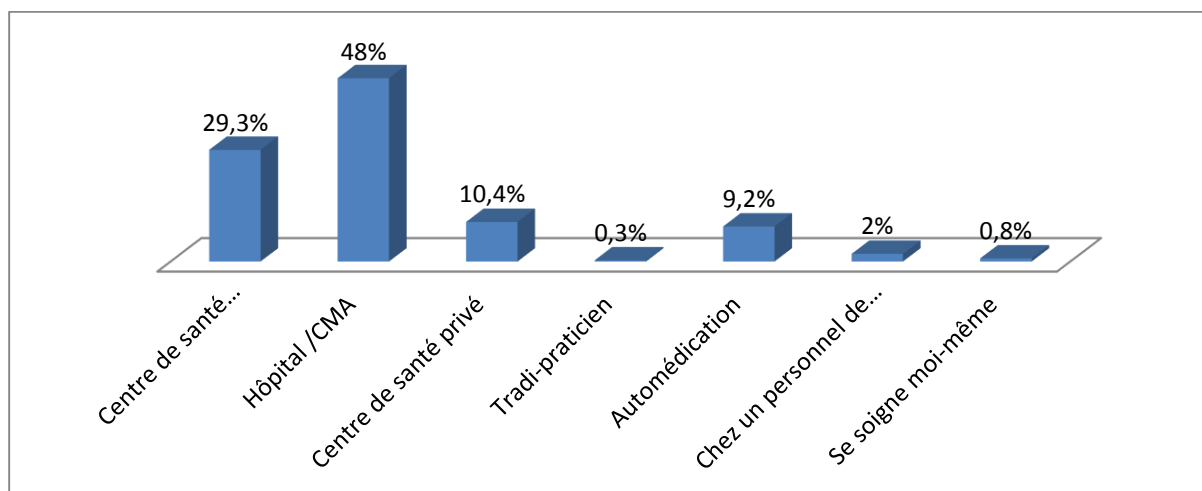
Graphique 3.11 : Temps moyen pour la formation sanitaire la plus proche du village



Source : Scorecard Djoum, 2017

D'après le graphique 3.12 ci-dessous, 77,3% des ménages préfèrent les formations sanitaires publiques. Par contre 10,4% des ménages font recours aux formations sanitaires privées.

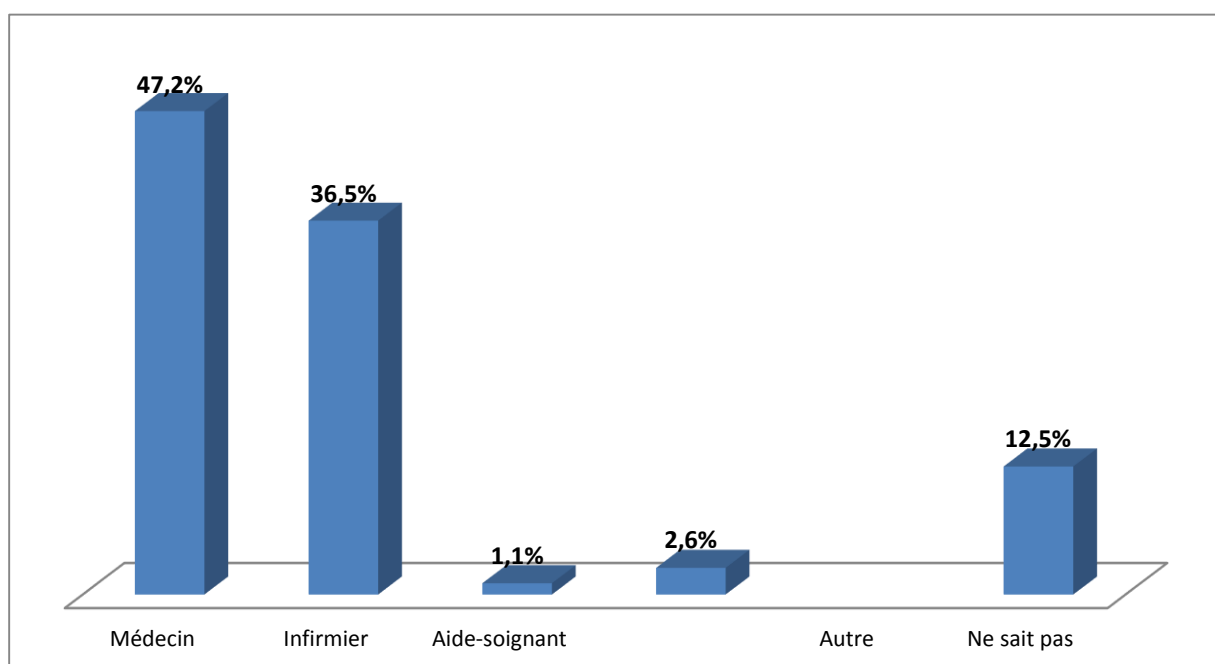
Graphique 3.12 : Préférence des ménages en cas de problème de santé



Source : Scorecard Djoum, 2017

Des ménages enquêtés, 73,1% déclarent qu'au moins un de leur membre a sollicité au moins une fois la formation sanitaire la plus proche. Parmi ces ménages, 47,2% affirment que les médecins sont les responsables de ces formations sanitaires. Cependant, 36,5% de ces ménages disent plutôt que les responsables sont infirmiers (Cf. graphique 3.13).

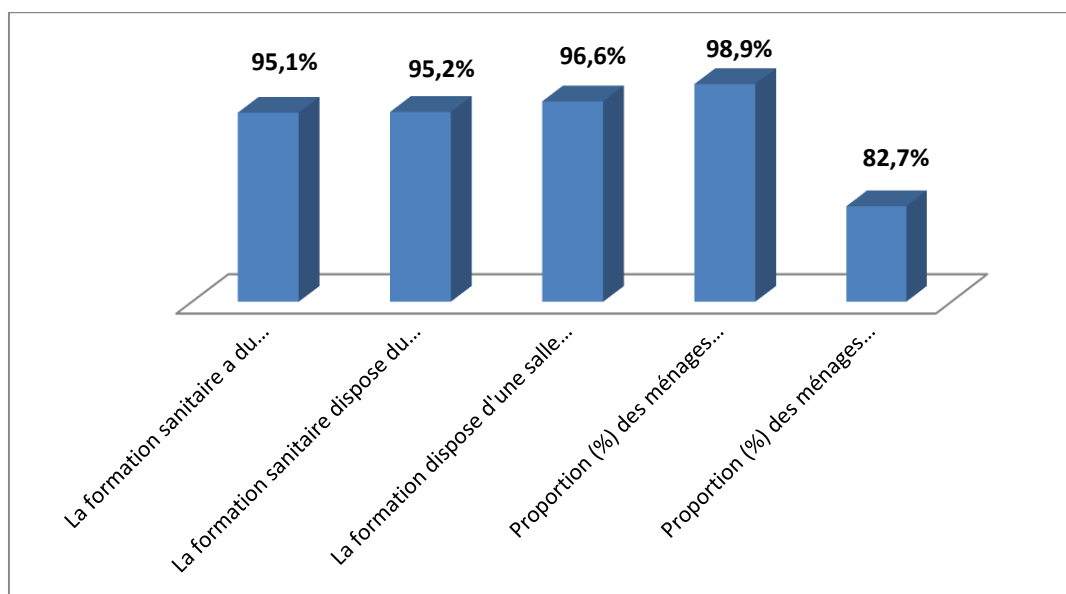
Graphique 3.13 : Responsables des formations sanitaires les plus proches



Source : Scorecard Djoum, 2017

Dans la Commune de Djoum, les ménages ayant visités la formation sanitaire au cours des 12 derniers mois déclarent que le personnel soignant est présent (95,1%), ces formations disposent du petit matériel (95,2%), ces formations disposent d'une salle d'hospitalisation (96,6%), ces formations sanitaires disposent d'une pharmacie (98,9%). Parmi ces formations disposant des pharmacies, 82,7% ont des médicaments en permanence (Voir graphique 3.14).

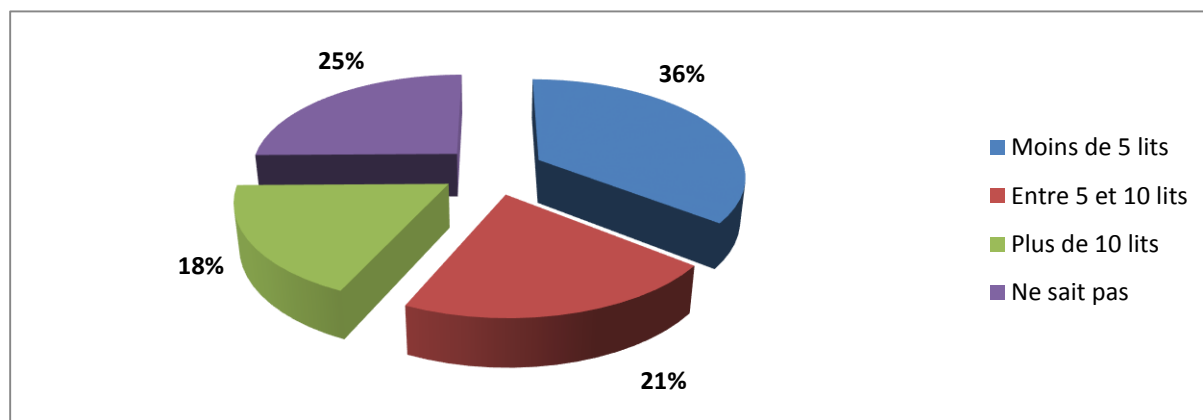
Graphique 3.14 : Caractéristiques des formations sanitaires visitées



Source : Scorecard Djoum, 2017

Le graphique 3.15 ci-dessous présente le nombre de lits d'hospitalisation dans les formations sanitaires. Il en ressort que 36% des ménages enquêtés déclarent trouver moins de 5 lits dans ces formations et 25% ne savent pas le nombre de lits d'hospitalisation dont disposent ces formations sanitaires.

Graphique 3.15 : Nombre de lits d'hospitalisation dans les formations sanitaires

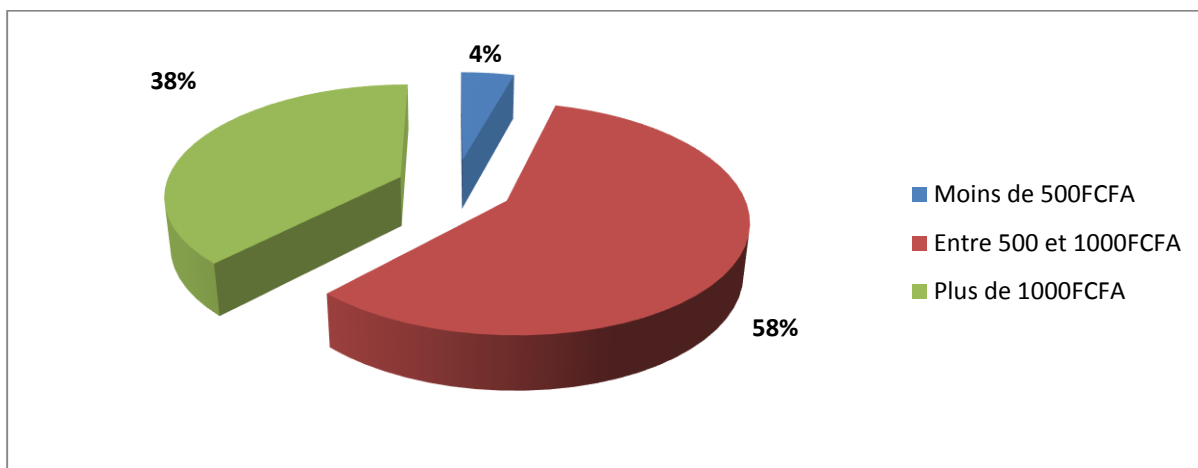


Source : Scorecard Djoum, 2017

III.3.2- Coût et qualité des services sanitaires

Dans la Commune de Djoum, 81,6% des ménages déclarent payer les frais de consultation dans la formation sanitaire. Le coût de la consultation est généralement compris entre 500 et 1000 F CFA selon 58% des ménages.

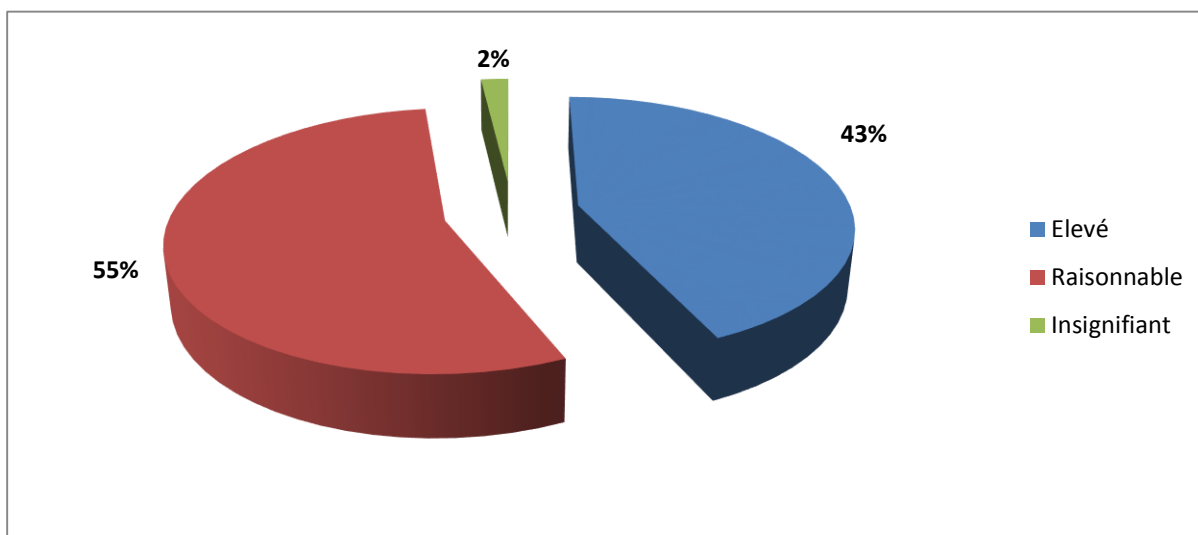
Graphique 3.16 : Montant des frais de consultation dans les formations sanitaires



Source : Scorecard Djoum, 2017

D'après le graphique 3.17 ci-dessous, 55% des ménages affirment que le coût de la consultation est raisonnable tandis que 43% estiment que ce coût est élevé.

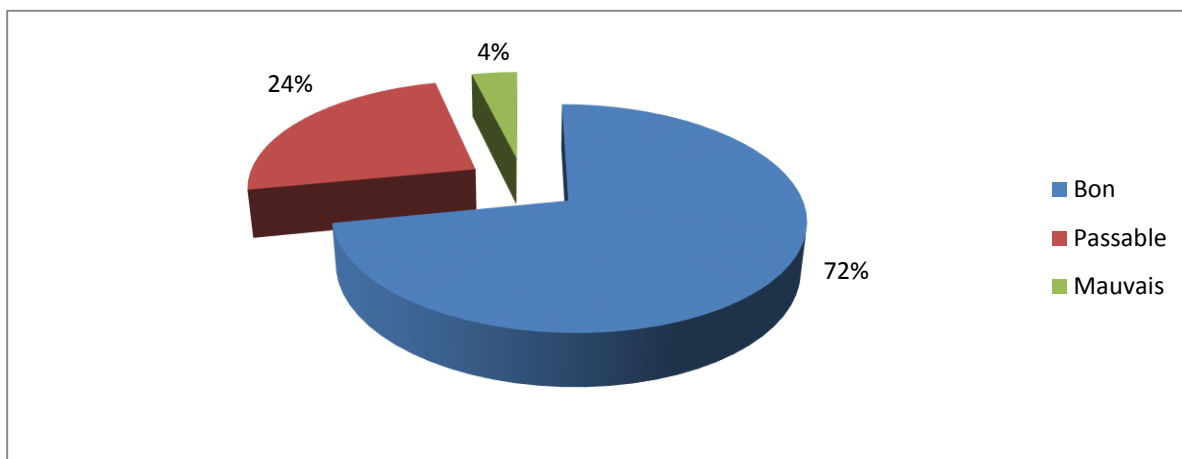
Graphique 3.17 : Appréciation du montant payé pour la consultation



Source : Scorecard Djoum, 2017

S'agissant de l'accueil des patients par le personnel soignant, 72% des ménages déclarent qu'il est bon dans les formations sanitaires de la Commune de Djoum (Voir graphique 3.18).

Graphique 3.18 : Appréciation de l'accueil du personnel soignant

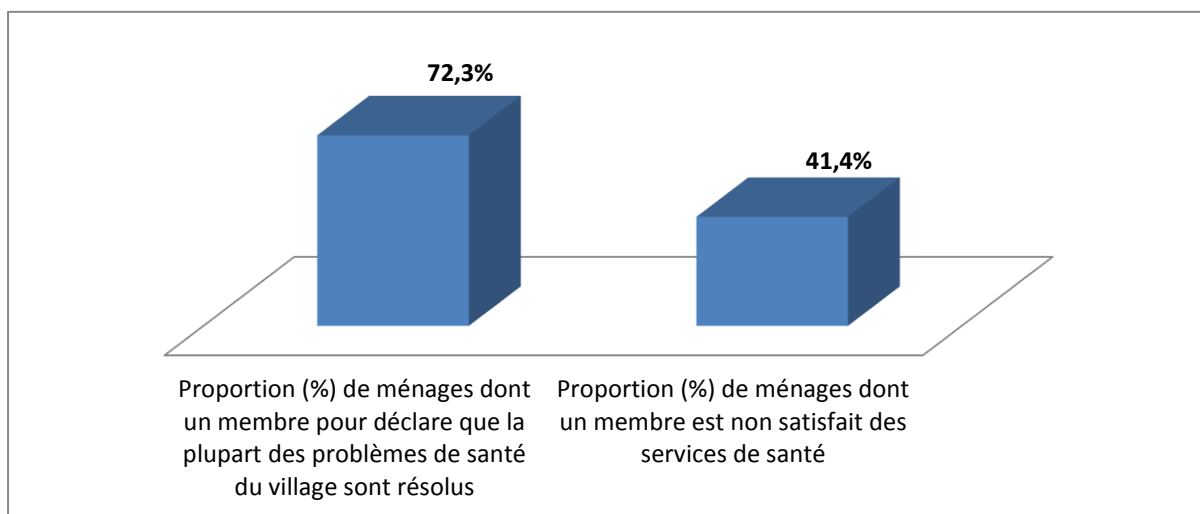


Source : Scorecard Djoum, 2017

III.3.3 Appréciation des services de santé

Bien que 72,3% des ménages enquêtés déclarent que la plupart des problèmes de santé du village sont résolus, 41,4% par contre disent leur insatisfaction par rapport aux services de santé.

Graphique 3.19 : Proportion des ménages dont les problèmes de santé sont résolus ou non au village



Source : Scorecard Djoum, 2017

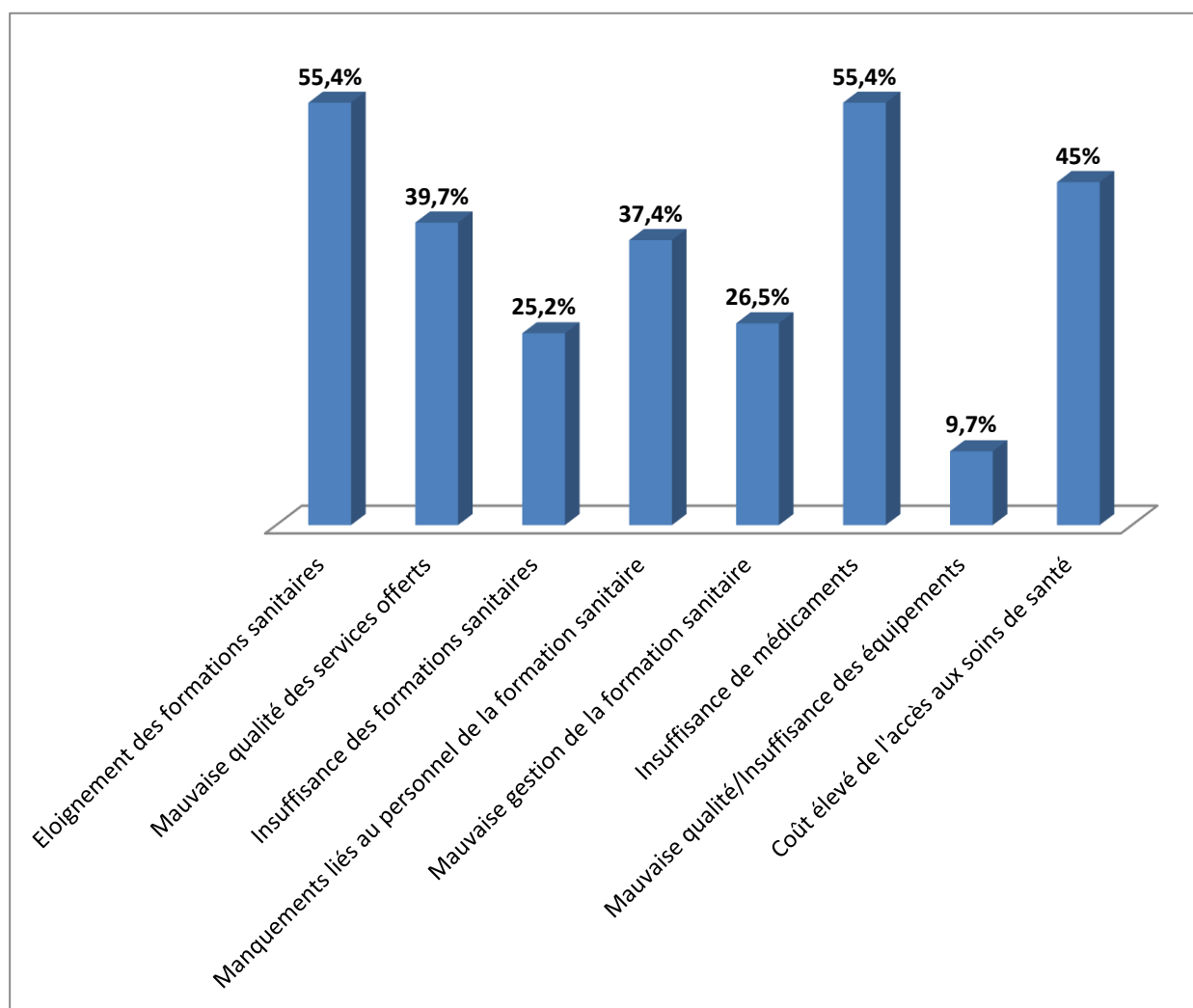
III.3.4- Raisons de non satisfaction des populations

Les raisons pour lesquelles 41,4% des ménages déclarent ne pas être satisfaits en matière de service de santé dans la Commune sont :

- Éloignement des formations sanitaires (55,4%) ;
- Insuffisance des médicaments (55,4%) ;

- Coût élevé de l'accès aux soins de santé (45%) ;
- Mauvaise qualité des services offerts (39,7%) ;
- Manquement liés au personnel de la formation sanitaire (37,4%).

Graphique 3.20 : Raisons de l'insatisfaction des ménages



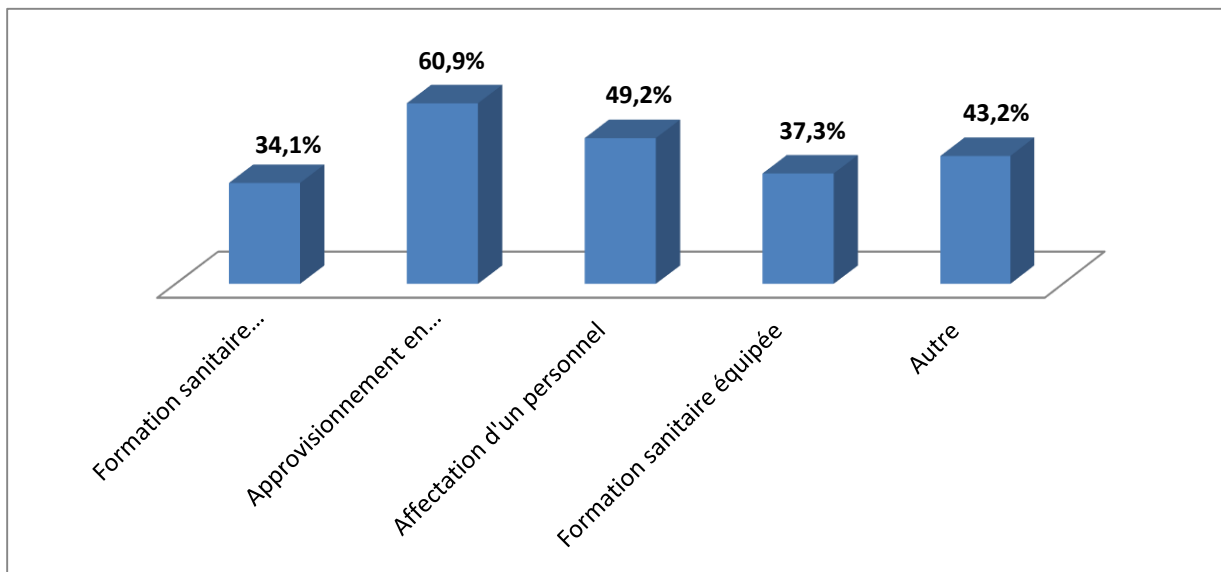
Source : Scorecard Djoum, 2017

III.3.5- Principales attentes en matière de service sanitaire

Les attentes des ménages sont légions en matière de service de santé. Nous pouvons principalement citer :

- Amélioration de l'approvisionnement des pharmacies en médicaments (60,9%) ;
- Affectation d'un personnel supplémentaire (49,2%) ;
- Équipement des formations sanitaires (37,3%) ;
- Création de nouvelles formations sanitaires (34,1%).

Graphique 3.21 : Attentes des ménages en matière de service de santé



Source : Scorecard Djoum, 2017

III.3.6 : Synthèse de la perception des services de santé et améliorations suggérées

Synthèse de la perception des services de santé

Le service de santé dans la Commune de Djoum est caractérisé par la capacité de résolution de la plupart des problèmes de santé des ménages. De même, la qualité des formations sanitaires sont appréciables (présence du personnel au poste, présence du petit matériel, présence des lits d'hospitalisation et des pharmacies). Cependant, l'éloignement, la pénurie des médicaments, l'insuffisance du personnel et le coût élevé des soins sont des causes d'insatisfaction des ménages, eu égard à la qualité du service de santé dans cette Commune.

Améliorations suggérées

Il s'agit ici, selon les ménages rencontrés, des actions à mettre en œuvre pour améliorer davantage leur niveau de satisfaction en ce qui concerne l'offre publique du service de santé. Ces actions consistent à :

- Faire un plaidoyer pour l'affectation du personnel soignant dans les formations sanitaires ;
- Faire un plaidoyer pour la construction d'autres formations sanitaires ;
- Approvisionner les formations sanitaires en médicaments essentiels et assurer une bonne gestion des stocks ;
- Réduire le coût d'accès aux soins de santé ;
- Renforcer le plateau technique du CMA de Djoum.

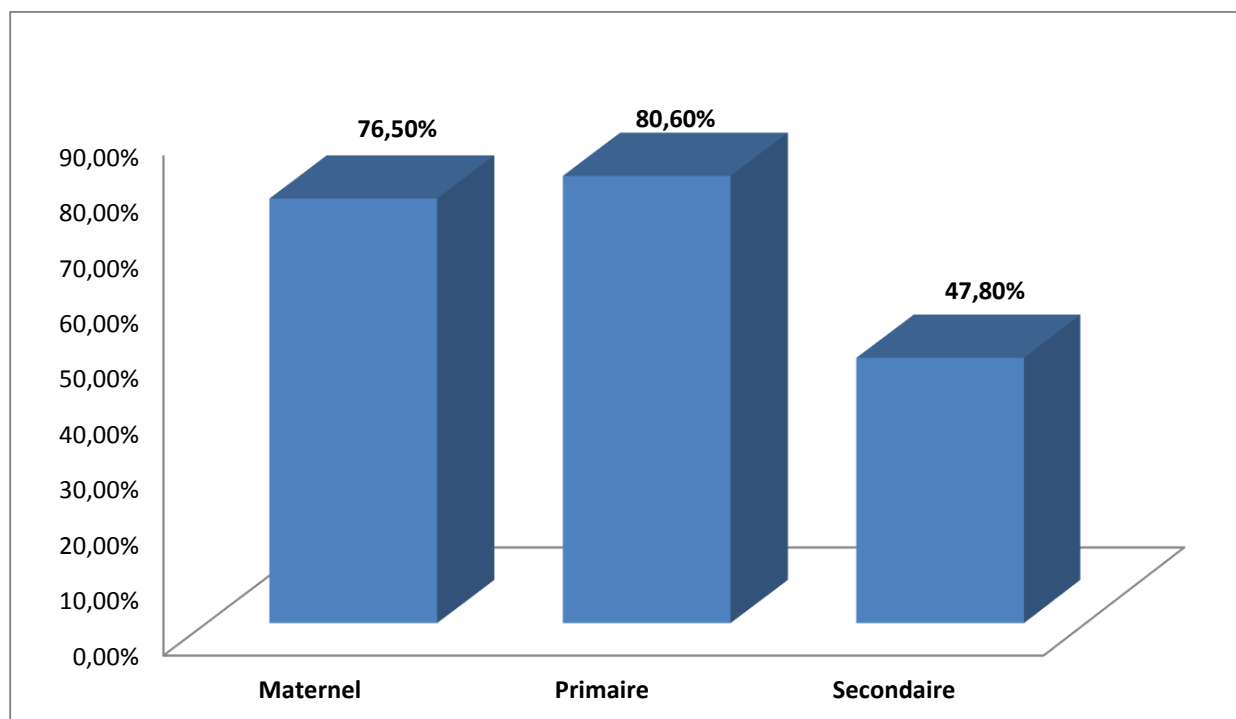
III.4- Secteur de l'éducation

La Commune de Djoum est couverte par tous les cycles d'enseignement. Dans l'enseignement secondaire, on retrouve un (01) lycée d'enseignement général, un (01) Collège d'Enseignement Secondaire (CES) et un (01) Collège d'Enseignement Technique Industriel et Commercial (CETIC). En outre, dans l'éducation de base on a des écoles maternelles et des écoles primaires. La formation professionnelle est représentée ici par une Section Artisanale Rurale/ Section Ménagère (SAR/SM).

III.4.1- Disponibilité et utilisation des services de l'éducation par cycle

Le service de l'éducation dans la Commune de Djoum est marqué par l'existence des établissements d'enseignement maternel (76,5%) et des établissements d'enseignement primaire (80,6%) qui couvrent la presque totalité du territoire communal. Par contre, l'offre d'enseignement secondaire est moins répandue dans le territoire communal. Seuls 47,8% des ménages estiment en avoir accès (Voir graphique 3.22).

Graphique 3.22 : Cycles d'enseignement accessibles dans la Commune de Djoum



Source : Scorecard Djoum, 2017

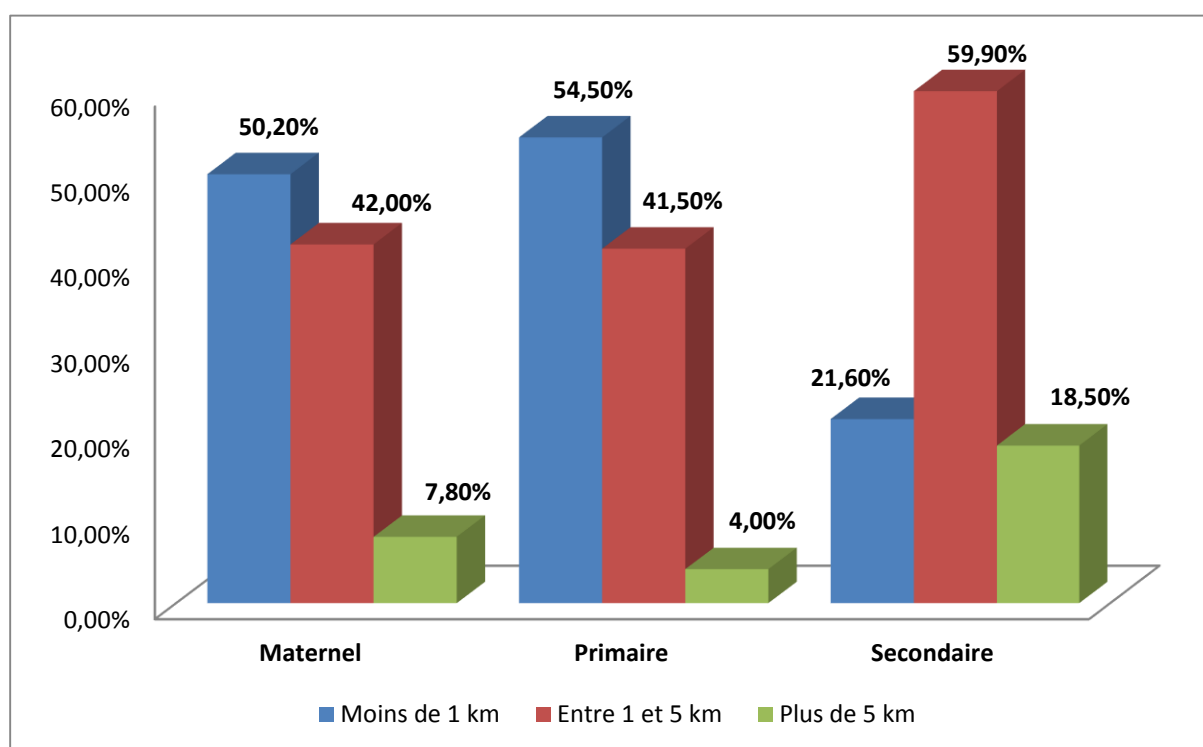
La présence dans la Commune des établissements d'enseignement maternel est un facteur d'alphabétisation des plus jeunes. Le nombre moyen d'enfants du ménage qui fréquentent les écoles maternelles est de 1,6. Pour atteindre ces établissements, les enfants parcourent à pied

des distances inférieures à un kilomètre (50,2%) ou des distances allant de 1 à 5km (42%). Ils effectuent ce trajet généralement pendant 29,6 minutes en moyenne (Cf. graphique 3.23).

En ce qui concerne l'enseignement primaire, le nombre moyen d'enfants du ménage qui fréquentent les écoles primaires est de 2,2. Pour atteindre ces établissements, les enfants parcourent à pieds des distances inférieures à un kilomètre (54,5%) ou des distances allant de 1 à 5 kilomètres (41,5%). Ces enfants font ce trajet à pieds en une durée moyenne de 23,8 minutes (graphique 3.23).

S'agissant de l'enseignement secondaire, le nombre moyen d'enfants par ménage qui fréquentent le cycle secondaire est de 1,8. Les distances parcourues par les enfants sont assez importantes. En effet, 59,9% parcourent une distance comprise entre 1 et 5 kilomètres pendant une durée moyenne de 54,5 minutes (Voir graphique 3.23).

Graphique 3.23: Distance ménage-établissement scolaire



Source : Scorecard Djoum, 2017

Des ménages enquêtés, 66,6% déclarent que le cycle a une salle par niveau de classe dans les établissements d'enseignement maternel. De même, 90,8% des répondants affirment que les élèves sont assis sur un banc. Par ailleurs, la distribution des livres dans les établissements maternels est effective selon 12,5% des ménages (Cf. tableau 3.5).

Les établissements d'enseignement primaire à cycle complet (94,4%) couvrent la presque totalité du territoire communal. Ces établissements disposent d'une salle par niveau de classe selon les déclarations de 59,4% des ménages. La plupart des élèves sont assis sur un banc selon 92,2% des ménages. Cependant la distribution des livres n'est effective que selon 8% des ménages (tableau 3.5).

Les établissements d'enseignement secondaire de la Commune sont pour la plupart à cycle complet : premier cycle (100%) et second cycle (83,3%) selon les ménages enquêtés. En outre, 96,2% des ménages déclarent que les établissements disposent d'une salle par niveau de classe. Par ailleurs, 96,3% des ménages affirment que les élèves sont assis sur un banc. Cependant on note une absence totale de distribution des livres dans ce cycle d'enseignement (tableau 3.5).

Tableau 3.5 : Caractéristiques des cycles d'enseignement

Pourcentage de ménages qui reconnaissent la complétude des différents cycles d'enseignement et de formation			Cycles d'enseignement	Perception des autres caractéristiques par les ménages (%)		
Primaire	Secondaire premier cycle	Secondaire 2nd cycle		Le cycle a une salle par classe	Les enfants du ménage sont assis sur un banc	Les livres sont distribués dans le cycle
94,4	100,0	83,3	Maternel	66,6	90,8	12,5
			Primaire	59,4	92,2	8,0
			Secondaire	96,2	96,3	0,0

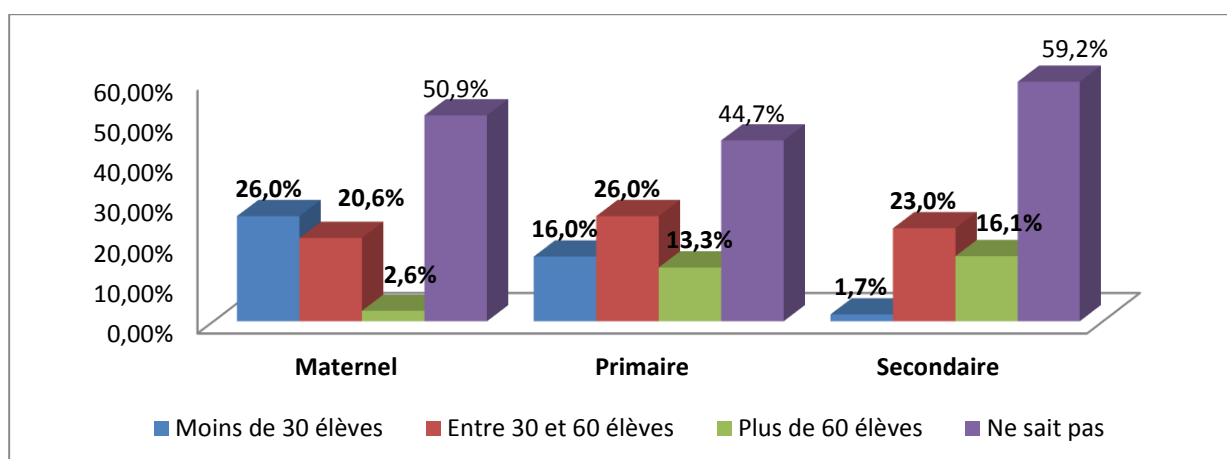
Source : Scorecard Djoum, 2017

Dans le cycle maternel, l'effectif moyen par salle de classe est inférieur à 60 élèves d'après 46,6% des ménages (soit 26% pour moins de 30 élèves et 20,6% entre 30 et 60 élèves) et 50,9% disent ne pas connaître cet effectif moyen par salle.

Dans le cycle primaire, 42% des répondants déclarent que leurs enfants sont dans les salles de moins de 60 élèves (soit 16% pour moins de 30 élèves et 26% entre 30 et 60 élèves) pendant que 44,7% disent ne pas connaître cet effectif moyen par salle.

Dans le cycle secondaire, l'effectif moyen des élèves par classe est inférieur à 60 élèves d'après 24,7% des ménages (soit 1,7% pour moins de 30 élèves et 23% entre 30 et 60 élèves) et d'autres (59,2%) disent plutôt qu'ils ne connaissent pas l'effectif moyen par classe où fréquentent leurs enfants (graphique 3.24).

Graphique 3.24 : Effectif des élèves par cycle d'enseignement



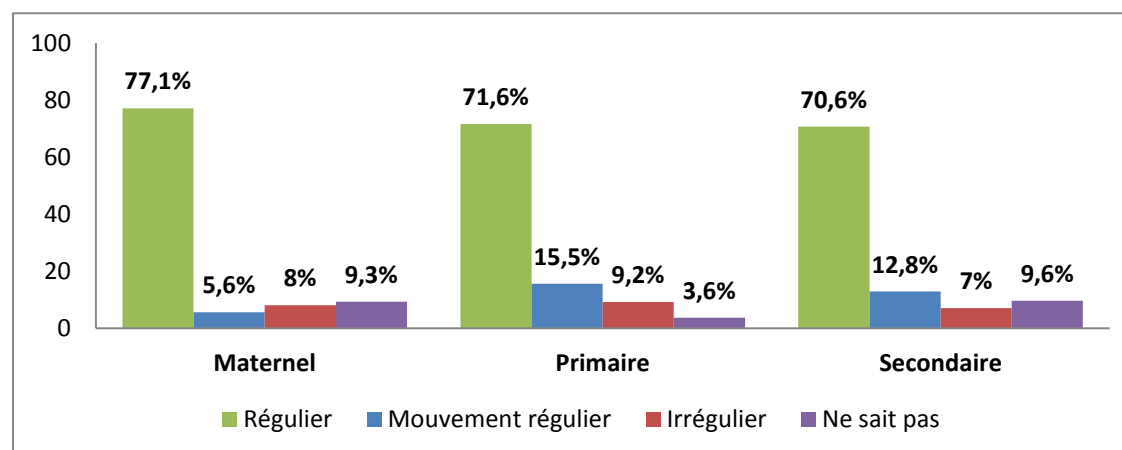
Source : Scorecard Djoum, 2017

En ce qui concerne la présence des enseignants, 77,1% des ménages déclarent que les enseignants sont réguliers dans les salles de classe dans les écoles maternelles.

De même 71,6% des ménages disent que les enseignants sont réguliers dans les salles de classe dans les écoles primaires.

Pour ce qui est de l'enseignement secondaire, 70,6% des ménages déclarent que les enseignants sont réguliers dans les salles de classe.

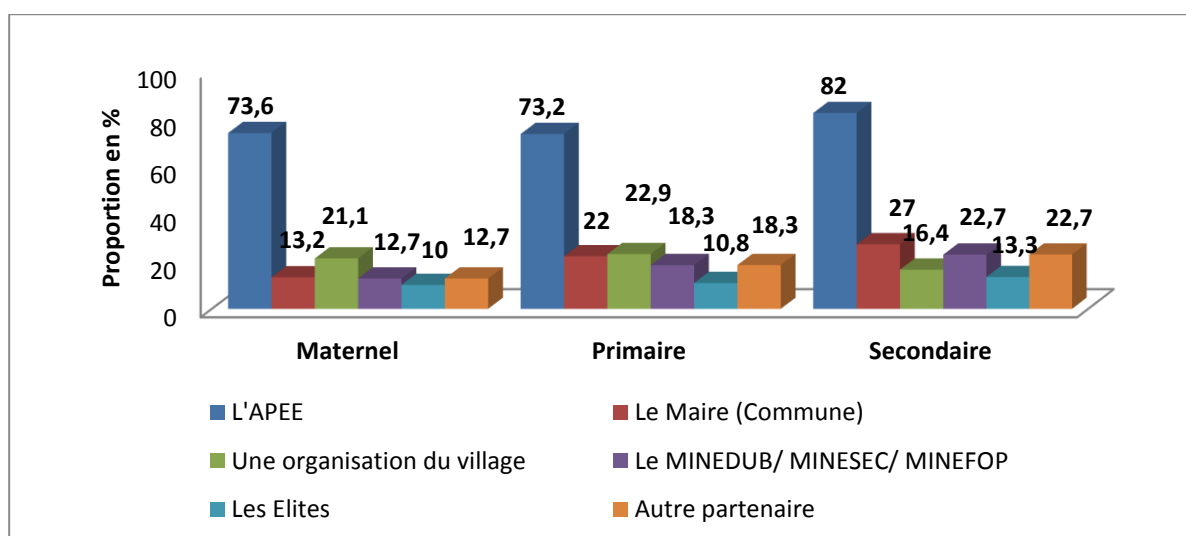
Graphique 3.25 : Appréciation de la fréquence de présence des enseignants dans la classe



Source : Scorecard Djoum, 2017

D'après le graphique 3.26 ci-dessous, nous remarquons l'APEE est le principal responsable de la réfection des salles de classe dans tous les cycles d'enseignement. A la maternel (73,6%), au primaire (73,2%) et au secondaire (82%) selon les déclarations des ménages.

Graphique 3.26 : Responsables de la réfection des salles de classe



Source : Scorecard Djoum, 2017

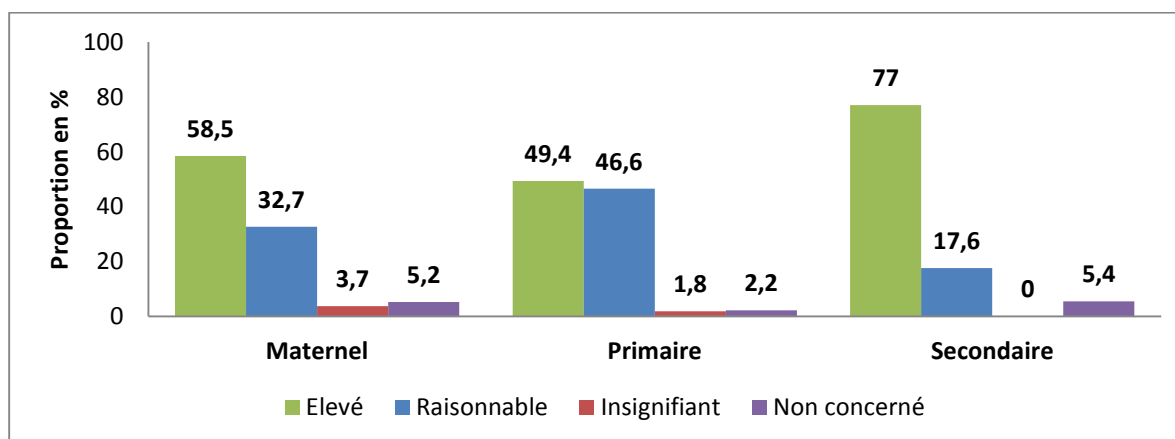
III.4.2- Coût et qualité des services de l'éducation par cycle

D'après le graphique 3.27, 93,9% des ménages déclarent payer les frais exigibles pour accéder à l'éducation maternelle dans la Commune de Djoum. Parmi ces ménages, 58,5% trouvent que ce montant est élevé.

En outre, 97,9% des ménages disent qu'ils payent les frais exigibles pour accéder à l'éducation primaire dans la Commune de Djoum. De ces ménages, 49,4% trouvent que ce montant est élevé pendant que 46,6% le trouvent plutôt raisonnable.

Par ailleurs, 90,4% des ménages déclarent qu'ils payent les frais exigibles pour accéder à l'éducation secondaire dans la Commune de Djoum. Parmi ces ménages, 77% trouvent que ce montant est élevé.

Graphique 3.27 : Appréciation du montant des frais exigibles

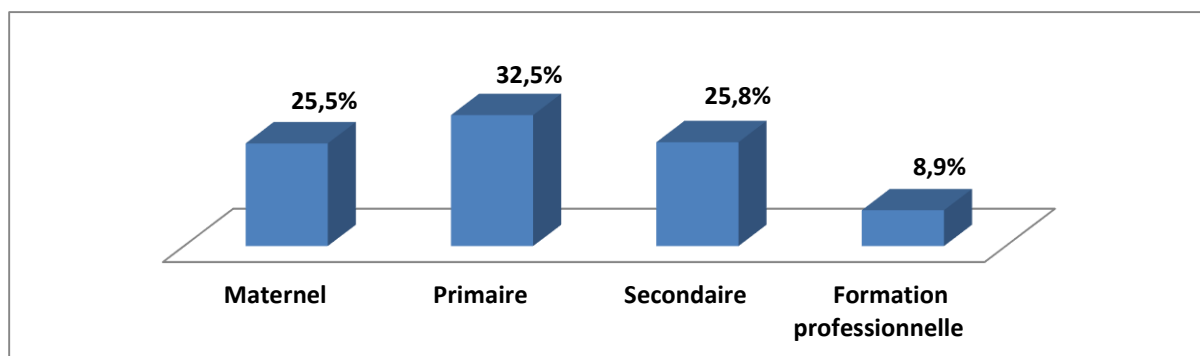


Source : Scorecard Djoum, 2017

III.4.3- Appréciation des services de l'éducation par cycle

L'enquête révèle que, dans les écoles maternelles, 25,5% des ménages ne sont pas satisfaits du service offert. Dans les écoles primaires, 32,5% des ménages sont non satisfaits du service d'éducation. Pour ce qui est des lycées et collèges, 25,8% des ménages sont non satisfaits. Par contre seul 8,9% des ménages sont non satisfaits du service de la formation professionnelle.

Graphique 3.28 : Perception de la non satisfaction des ménages dans le secteur éducation



Source : Scorecard Djoum, 2017

III.4.4- Raisons de non satisfaction des populations par cycle

Le niveau d'insatisfaction des ménages est faible en ce qui concerne le service de l'éducation en général. Les entretiens avec les ménages font ressortir par ordre d'importance les raisons suivantes :

Cycle maternel

- Éloignement des établissements scolaires par rapport aux ménages (48,5%);
- Insuffisance du personnel dans les écoles maternelles (48,3%);
- Coût élevé des frais de scolarité (41,7%);
- Insuffisance des salles de classe (30,8%).

Cycle primaire

- Insuffisance du personnel dans les écoles primaires (72,9%);
- Coût élevé des frais de scolarité (43,8%);
- Éloignement des établissements scolaires par rapport aux ménages (39,1%).

Cycle secondaire

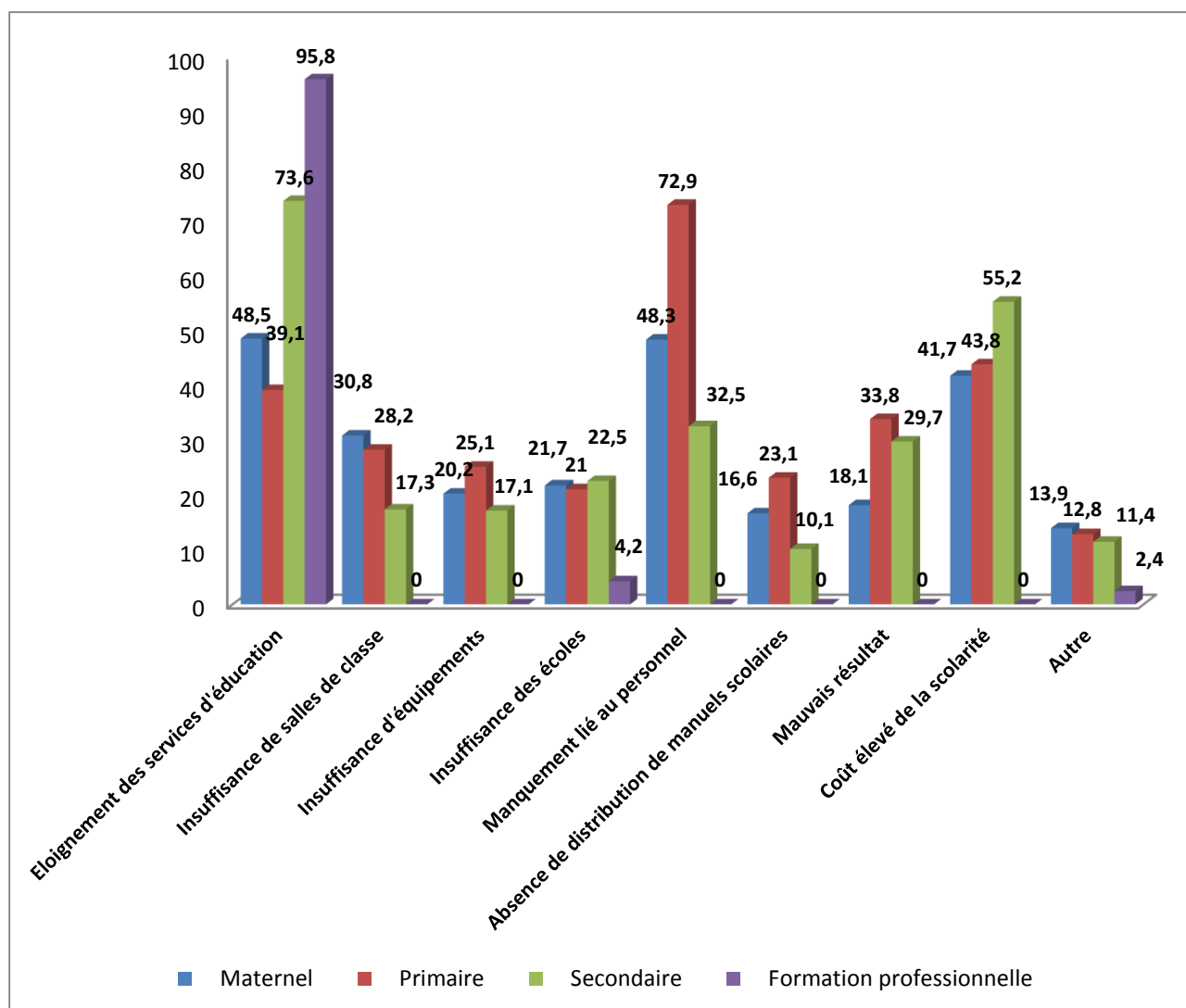
- Éloignement des établissements scolaires par rapport aux ménages (73,6%);
- Coût élevé des frais de scolarité (55,2%);

- Insuffisance du personnel dans les écoles d'enseignement secondaire (32,5%).

Formation professionnelle

- Éloignement des centres de formation par rapport aux ménages (95,8%).

Graphique 3.29 : Raisons de la non satisfaction des ménages du service d'éducation



Source : Scorecard Djom, 2017

III.4.5- Principales attentes des populations en matière d'éducation

Dans l'ensemble, les besoins des populations de la Commune de Djoum sont nombreux en matière d'éducation et de formation professionnelle. Sur la base des entretiens réalisés auprès des ménages, il ressort les principales attentes suivantes :

Cycle maternel

- Affecter le personnel en nombre suffisant (44,4%);

- Avoir les établissements scolaires plus proches des ménages (36,8%);
- Augmenter le nombre des salles de classe pour couvrir le cycle maternel (32%);
- Diminuer les coûts relatifs à la scolarisation et la formation (29,8%).

Cycle primaire

- Affecter le personnel en nombre suffisant (57,7%);
- Diminuer les coûts relatifs à la scolarisation (32,4%);
- Augmenter le nombre des salles de classe pour couvrir le cycle primaire (32,1%).

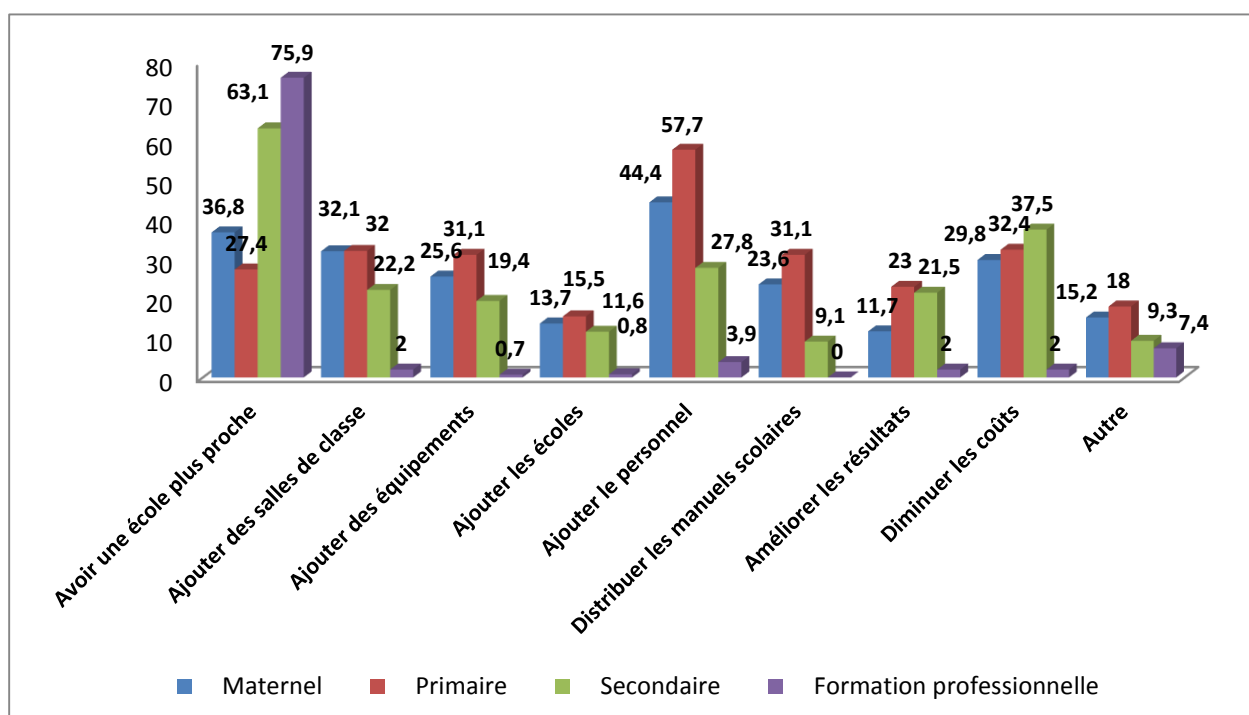
Cycle secondaire

- Avoir les établissements scolaires plus proches des ménages (63,1%);
- Diminuer les coûts relatifs à la scolarisation (37,5%) ;
- Affecter le personnel en nombre suffisant (27,8%);
- Augmenter le nombre des salles de classe pour couvrir le cycle secondaire (22,2%).

Formation professionnelle

- Avoir les centres de formations plus proches des ménages (75,9%).

Graphique 3.30 : Attentes des populations en matière de service d'éducation



Source : Scorecard Djoum, 2017

III.4.6- Synthèse de la perception des services d'éducation et améliorations suggérées

Synthèse de la perception des services d'éducation

Bien que la Commune de Djoum présente des critères d'amélioration de la qualité d'éducation entre autre la bonne couverture des établissements d'enseignement maternel et primaire, la régularité des enseignants dans les salles de classe et la réfection des salles de classe par l'APEE. Une proportion non négligeable des ménages disent leur insatisfaction en matière de service d'éducation (maternel, primaire, secondaire et formation professionnelle) dans la Commune de Djoum. En effet, l'éloignement des établissements scolaires secondaires et des centres de formation professionnelle, le manque du personnel enseignant, des salles de classe et des manuels scolaires sont des freins à l'épanouissement de ce secteur.

Améliorations suggérées

Il s'agit ici des actions à mettre en œuvre pour améliorer davantage la satisfaction des ménages en ce qui concerne l'offre publique des services d'éducation. Ces actions consistent à :

- Faire un plaidoyer pour l'affectation du personnel enseignant;
- Construire de nouvelles salles de classe dans tous les cycles d'enseignement;
- Améliorer la couverture des établissements d'enseignement secondaire et professionnel;
- Faire des campagnes de vente promotionnelle des manuels scolaires ;
- Renforcer les établissements scolaires en équipement et en matériels pédagogiques.

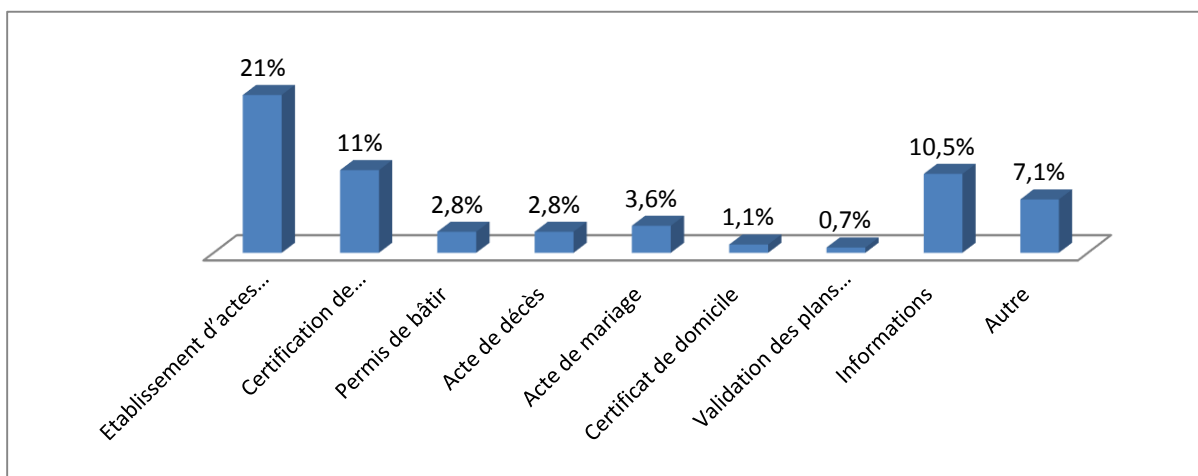
III.5- Services offerts par l'institution communale

L'institution communale rend de nombreux services à la population. L'on peut citer entre autre l'établissement des actes de naissance, des actes des décès, des actes de mariage, la certification des documents, des plans de localisation, etc.

III.5.1- Disponibilité et utilisation des services dans l'institution communale

Le graphique 3.31 ci-dessous montre que les services dans l'institution communale les plus sollicités au cours des douze derniers mois sont les actes de naissance (21%) et autres informations (10,5%) d'après les ménages enquêtés. Par contre la proportion de ceux qui ont sollicité des actes de mariage est de 3,6%. Les formalités telles que le permis de bâtir (2,8%), l'établissement de certificat de domicile (1,1%) ou de plan de localisation (0,7%) sont peu connues.

Graphique 3.31 : Proportion des ménages ayant demandé un service à l'institution communale au cours des 12 derniers mois

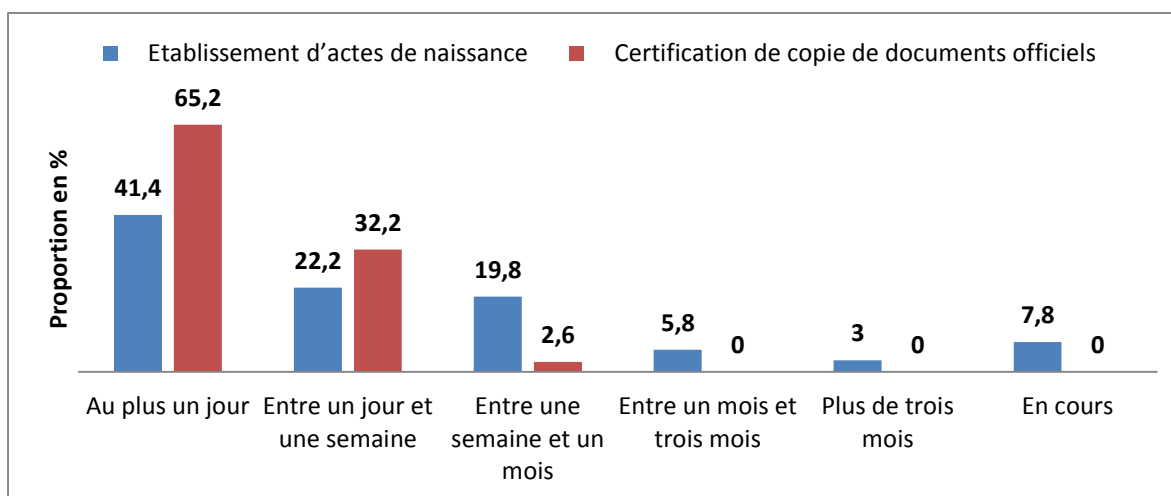


Source : Scorecard Djoum, 2017

S'agissant de l'accueil réservé aux ménages ayant sollicités l'établissement des actes de naissance au cours des 12 derniers mois, 77,8% déclarent que celui-ci a été bon. Parmi les ménages qui ont demandé l'établissement des actes de naissance, 41,4% déclarent les avoir obtenus en un jour au plus tandis que 58,6% les ont obtenus en plus d'un jour. (Voir graphique 3.32).

Par ailleurs, 95,6% des ménages qui ont fait certifier les documents à l'institution communale au cours des 12 derniers mois affirment que l'accueil est bon. Parmi ces ménages, 65,2% l'ont fait en un jour au plus et 34,8% disent qu'ils ont retirés les documents certifiés en plus d'un jour (Voir graphique 3.32).

Graphique 3.32 : Temps mis pour l'établissement des actes de naissance et la certification des documents

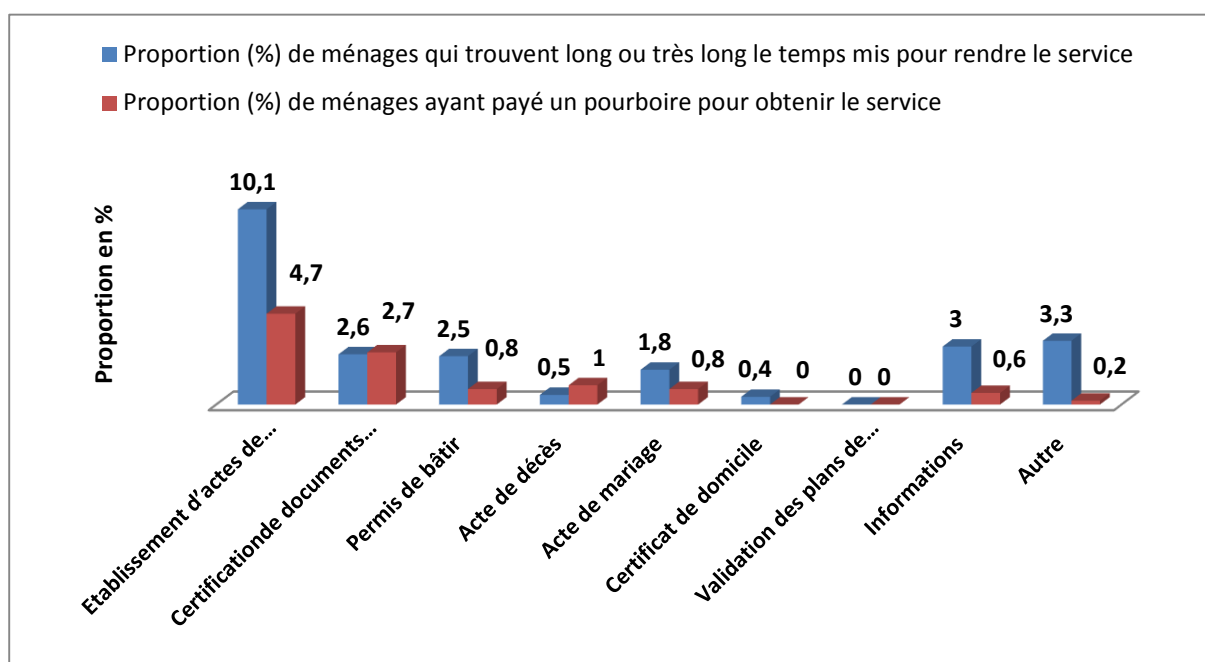


Source : Scorecard Djoum, 2017

III.5.2- Coût et qualité des services de l'institution communale

D'après le graphique 3.33 ci-dessous, 10,1% des ménages trouvent long ou très long le temps mis pour l'établissement des actes de naissance. Par ailleurs 4,7% des ménages ayant demandé l'établissement des actes de naissance ont déclaré payer un pourboire pour l'obtenir.

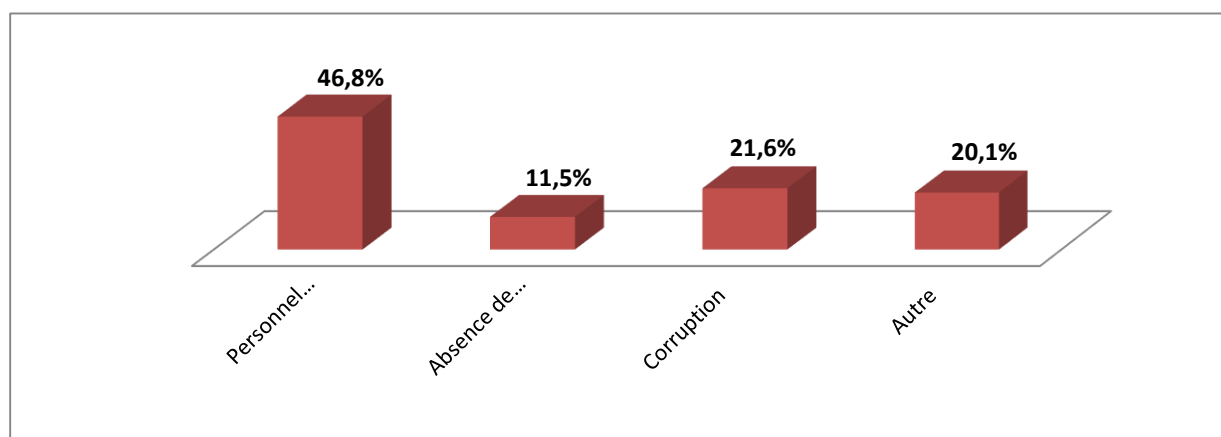
Graphique 3.33 : Proportion des ménages ayant payé un pourboire et durée d'obtention d'un service communal



Source : Scorecard Djoum, 2017

Parmi les ménages trouvant le temps long ou très long pour l'établissement des actes de naissance au cours des 12 derniers mois, 46,8% déclarent que l'indisponibilité/absence du personnel en charge de l'établissement des actes de naissance tout comme la corruption (21,6%) sont les principales causes d'attente pour l'obtention de ce service communal.

Graphique 3.34 : Causes d'attente pour l'établissement des actes de naissance

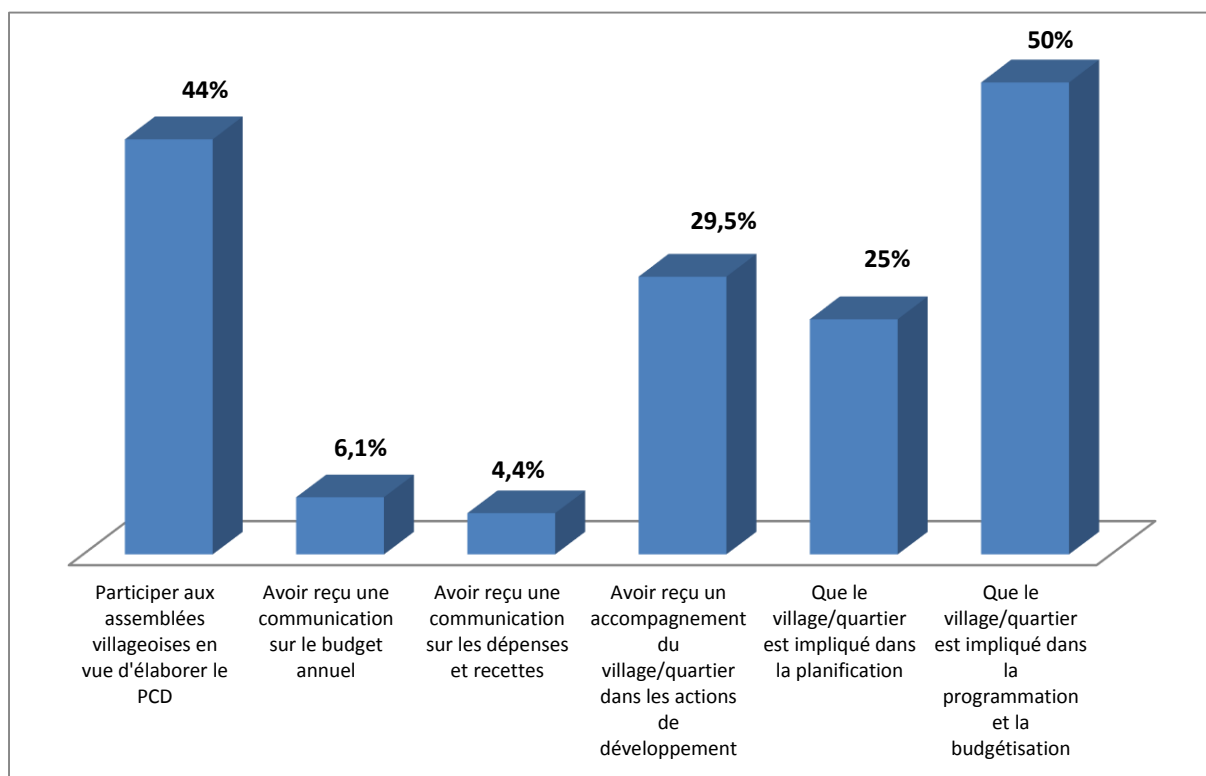


Source : Scorecard Djoum, 2017

- Développement participatif dans la Commune

L'enquête révèle que 44% ménages déclarent avoir participé aux assemblées villageoises en vue de l'élaboration du PCD. En outre, 50% des ménages disent être impliqués dans la programmation et la budgétisation et 29,5% disent avoir reçu un accompagnement dans leurs actions de développement (graphique 3.35).

Graphique 3.35: Information et implication des ménages aux actions de la Commune



Source : Scorecard Djoum, 2017

III.5.3- Appréciation des services dans l'institution Communale

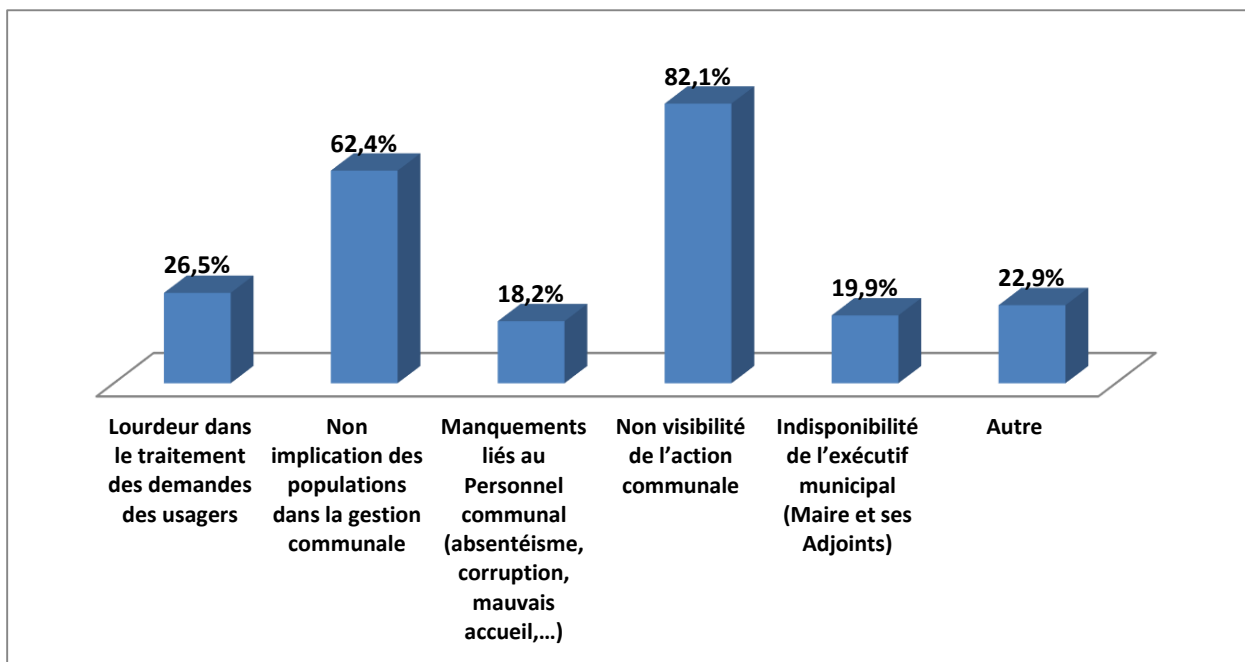
D'après le sondage, 56,2% des ménages déclarent leur insatisfaction par rapport aux services de l'institution communale de Djoum (voir annexe).

III.5.4- Raisons de non satisfaction des populations

Les raisons évoquées par les ménages déclarant leur insatisfaction par rapport aux services de l'institution communale de Djoum sont les suivantes :

- Non visibilité de l'action communale (82,1%);
- Non implication des populations dans la gestion communale (62,4%);
- Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers (26,5%) ;
- Indisponibilité de l'exécutif communal (19,9%).

Graphique 3.36: Raisons de non satisfaction par rapport à l'institution Communale



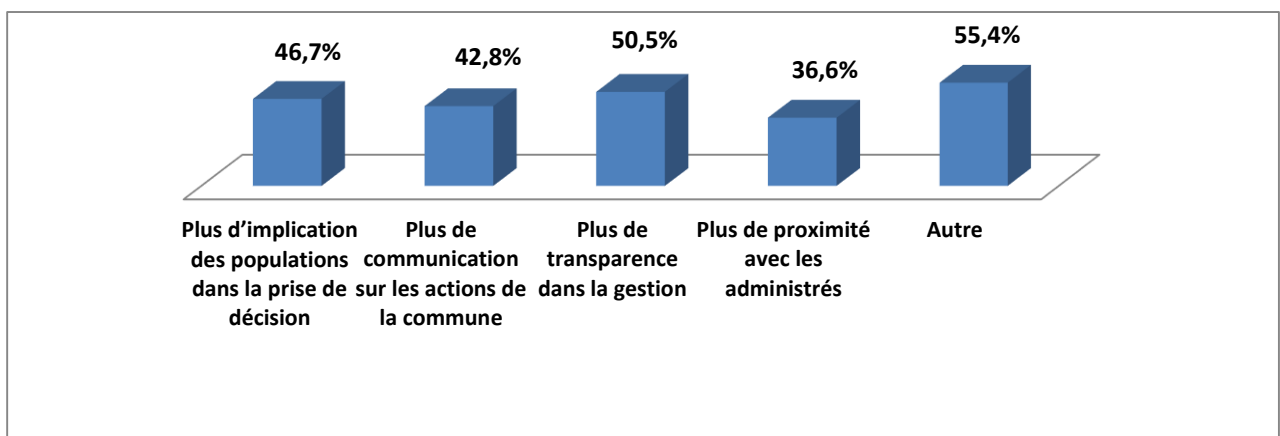
Source : Scorecard Djoum, 2017

III.5.5- Principales attentes en matière de service dans l'institution communale

Ainsi que l'on vient de le constater ci avant, une proportion importante des ménages de la Commune de Djoum déclarent ne pas être satisfaite des services communaux. A cet effet, leurs attentes sont nombreuses à savoir :

- Plus de transparence dans la gestion des affaires de la Commune (50,5%) ;
- Plus d'implication des populations dans la prise des décisions (46,7%) ;
- Plus de communication sur les actions de la Commune (42,8%);
- Plus de proximité avec les administrés (36,6%).

Graphique 3.37: Attentes des ménages par rapport à l'institution Communale



Source : Scorecard Djoum, 2017

III.5.6- Synthèse de la perception des services dans l'institution Communale et améliorations suggérées

Synthèse de la perception des services dans l'institution Communale

Plus de la moitié des ménages enquêtés sont insatisfaits des services offerts par l'institution communale. Bien que l'accueil des agents communaux soit satisfaisant et que les ménages soient impliqués dans la programmation et budgétisation, ces derniers se plaignent du manque d'information des actions de la Commune, de la non transparence dans la gestion des affaires, de la corruption et de l'indisponibilité/absence du personnel en charge de l'établissement des actes de naissance.

Améliorations suggérées

Pour une satisfaction nette des ménages par l'offre des services de l'institution communale, les actions suivantes doivent être mises en œuvre :

- Développer une bonne stratégie d'information et de communication sur les services et les actions de la Commune ;
- Ancrer fondamentalement son action sur le Plan Communal de Développement (PCD) ;
- Faciliter et accélérer les procédures d'obtention des services communaux à l'instar des actes de naissance ;
- Accompagner de plus en plus les ménages dans leur action de développement ;
- Intensifier l'implication des ménages dans la planification des actions communales ;
- Lutter contre la corruption dans le service en charge de l'établissement des actes de naissance.

CONCLUSION

La démocratie, selon la célèbre boutade d'Abraham Lincoln, est « le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ». La décentralisation dont l'implémentation va s'intensifiant est le moyen le plus sûr pour le peuple, de participer au gouvernement local. Cette participation se fait de deux manières : le choix des Conseillers municipaux au moyen de l'élection municipale d'une part et le contrôle citoyen dans l'esprit de la Déclaration de Paris d'autre part, notamment en matière de redevabilité des autorités publiques, principe repris à plusieurs égards dans l'important arsenal juridique camerounais.

Le Scorecard s'inscrit dans cette seconde logique. Les résultats issus de l'analyse des données de l'enquête effectuée auprès des ménages du territoire communal révèlent un faible niveau de satisfaction des citoyens quant aux services publics fondamentaux d'accès à l'eau potable, à l'éducation, à la santé et aux services communaux de base. Il ressort de nos analyses les recommandations suivantes, qui traitent concomitamment de l'amélioration de la qualité des services publics sus-évoqués et du contrôle citoyen de l'action de la Commune en terme de participation à la décision et d'accès à l'information. Ces recommandations s'appliquent à la fois aux pouvoirs publics au premier rang desquels les autorités municipales et aux citoyens de manière individuelle ou collective.

Pour le service d'accès à l'eau potable il faudrait :

- Formation des populations aux méthodes de potabilisation de l'eau ;
- Construction des points d'eau supplémentaires ;
- Amélioration de la gestion des points d'eau existants ;
- Remise en service des points d'eau en panne ;
- Redynamisation des comités de gestion des points d'eau. Ceux-ci doivent être capacités pour assurer le suivi citoyen des ouvrages hydrauliques, dès leur construction jusqu'à leur maintenance, en veillant à leur utilisation rationnelle par les bénéficiaires ;
- L'État et ses démembrements locaux doivent s'impliquer davantage pour une meilleure réalisation technique des ouvrages hydrauliques ;
- Les membres des communautés doivent veiller à leur maintenance pour en assurer la pérennité.

En ce qui concerne le service de santé :

- Affectation d'un personnel supplémentaire dans les formations sanitaires ;

- Amélioration de l'approvisionnement des pharmacies en médicaments ;
- Création de nouvelles formations sanitaires ;
- Amélioration de l'équipement des formations sanitaires ;
- Amélioration de l'état des routes ;
- Installation d'une morgue au CMA de Djoum ;
- Électrification des formations sanitaires ;
- Renforcement de la qualité du plateau technique du CMA de Djoum.

En matière d'éducation :

- Veiller à ce que les ménages les plus éloignés aient un accès facile aux établissements scolaires ;
- Augmentation du nombre des salles de classe dans les établissements scolaires ou de formation pour couvrir tous les cycles fonctionnels ;
- Affectation du personnel enseignant en nombre suffisant ;
- Diminution des coûts relatifs à la scolarisation et à la formation ;
- Mettre à la disposition des apprenants les fournitures scolaires essentielles (manuels) ;
- Mettre en place des mesures d'encadrement des enseignants à travers des incitations diverses accordées à ceux qui sont appelés à enseigner en zone rurale difficile (primes spéciales, logements d'astreinte, équipements annexes dans les établissements scolaires, etc).

Au sujet des services communaux

- Plus de transparence dans la gestion des affaires de la Commune ;
- Plus d'implication des populations dans la prise des décisions ;
- Plus de communication sur les actions de la Commune ;
- Plus de proximité avec les administrés ;
- Développement d'une bonne stratégie de communication en faisant une large diffusion du budget communal notamment par voie d'affichage dans les lieux de rassemblement des populations à travers le territoire communal ;
- L'exécutif communal doit baser son action sur le Plan Communal de Développement (PCD) ;
- Faire montre de redevabilité en vers les citoyens, en mettant à contribution les Conseillers municipaux à travers l'organisation des réunions de compte-rendu après les

sessions du Conseil municipal et pour recueillir les desideratas prioritaires des populations avant la session budgétaire.

- L'exécutif municipal doit engager une lutte acharnée contre la corruption des agents communaux en charge des établissements des actes de naissance et vulgariser les procédures relatives à l'obtention des autres services communaux.

CHAPITRE IV: PLAN D'ACTION POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE DJOUM

Le contrôle citoyen tel que nous le percevons au terme de cette étude devrait se traduire par une meilleure implication des populations aux politiques publiques locales. Cette implication se traduit par la participation à la définition et à la mise en œuvre des actions initiées par l'État, notamment au niveau local à leur profit.

Le plan d'action que nous préconisons ici se réfère aux attentes et recommandations formulées par les ménages rencontrés. Il s'agit des actions susceptibles d'être réalisées au niveau local, tant à l'échelle communale qu'au niveau communautaire pour chacun des secteurs concernés.

IV.1- Synthèse des problèmes rencontrés dans tous les secteurs et solutions envisagées

Secteur	Problèmes identifiés	Solutions envisagées	Niveau de mise en œuvre	
			Local	Central
Hydraulique	Défaut/lenteur de maintenance en cas de panne	Remettre en service les points d'eau en panne	X	
		Redynamiser les comités de gestion des points d'eau	X	
	Mauvaise qualité de l'eau	Faire une analyse bactériologique et physico-chimique de l'eau	X	
		Former les populations sur le traitement de l'eau pour la rendre potable	X	
	Insuffisance des points d'approvisionnement en eau et éloignement des points d'eau	Construire des points d'eau supplémentaires	X	X
Santé	Insuffisance du personnel sanitaire	Faire un plaidoyer pour l'affectation du personnel soignant	X	
		Recruter/Affecter le personnel soignant supplémentaire dans les formations sanitaires	X	X
	Éloignement des formations sanitaires	Faire un plaidoyer pour la création de nouvelles formations sanitaires	X	
		Créer de nouvelles formations sanitaires		X

Secteur	Problèmes identifiés	Solutions envisagées	Niveau de mis en œuvre	
			Local	Central
		Mettre en place un dispositif de suivi des malades dans les communautés	X	
	Insuffisance des médicaments	Approvisionner les formations sanitaires en médicaments essentiels et veiller à la bonne gestion des stocks	X	X
	Mauvaise qualité/insuffisance des équipements	Renforcer le plateau technique du CMA de Djoum	X	X
		Améliorer l'équipement des formations sanitaires en matériel essentiel	X	X
	Mauvaise qualité des services offerts	Structurer/Dynamiser les structures de dialogue communautaires	X	
	Coût élevé de l'accès aux soins de santé	Divulguer les coûts officiels d'accès aux soins de santé	X	
		Plaider pour l'intégration du CMA au PBF	X	
Éducation	Insuffisance du personnel enseignant dans les écoles	Faire un plaidoyer pour l'affectation du personnel enseignant	X	
		Affecter le personnel enseignant en nombre suffisant dans les écoles		X
		Recruter les enseignants communaux	X	
	Éloignement des établissements scolaires et de formations par rapport aux ménages	Faire un plaidoyer pour la création des établissements maternels, primaires, secondaires et de formation professionnelle	X	
		Créer des établissements maternels, primaires, secondaires et de formation professionnelle		X
		Mettre en place les systèmes de transport des élèves	X	
	Insuffisance des salles de classe	Augmenter le nombre des salles de classe pour couvrir les cycles complets dans tous les ordres d'enseignement ;	X	X
	Coût élevé des frais de scolarité	Faire un plaidoyer pour l'harmonisation des frais d'APEE dans tous les	X	

Secteur	Problèmes identifiés	Solutions envisagées	Niveau de mise en œuvre	
			Local	Central
		établissements scolaires à un taux acceptable		
Services communaux	Non visibilité de l'action communale	Élaborer et mettre en œuvre un plan de communication au niveau communal en direction des citoyens	X	
		Créer et animer une radio communautaire/communale	X	
	Non implication des populations dans la gestion communale	Systématiser les réunions de concertation et de restitution entre les Conseillers municipaux et leur base avant et après les sessions de conseil municipal	X	
		Ancrer fondamentalement l'action de la Commune sur le Plan Communal de Développement (PCD)	X	
	Indisponibilité de l'Exécutif communal	Instaurer un espace de réception et d'écoute du grand public par l'exécutif municipal	X	
	Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers	Faciliter et accélérer les procédures d'obtention des services communaux à l'instar des actes de naissance et définir les délais de délivrance des différents actes ou services	X	

IV.2- Plan d'action à mettre en œuvre au niveau local

Secteurs	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Source de vérification	Responsable	Partenaire	Estimation des coûts
Hydraulique	Assurer aux populations un accès durable à l'eau potable	Remettre en service les points d'eau en panne	Recensement/ diagnostic des points d'eau	Nombre de points d'eau à aménager	Rapport de l'étude diagnostique	Consultant Commune	MINEE	Pour mémoire
			Travaux de remise en service des points d'eau	Points d'eau fonctionnels	Rapport du nombre de points d'eau dépannés	Attributaire du marché	MINEE	Pour mémoire
		Redynamiser les comités de gestion des points d'eau	Diagnostic de fonctionnement des comités de gestion	Nombre de comités de gestion en fonctionnement	Rapport de l'étude diagnostic	Consultant Commune	MINEE	Pour mémoire
			Organisation des causeries éducatives	Nombre de comités de gestion redynamisés	Rapport de sessions sur les causeries éducatives	Commune	MINEE	Pour mémoire
		Faire une analyse bactériologique et physico-chimique de l'eau	Prélever les échantillons d'eau	Nombre d'échantillons prélevés	Fiches de collecte	Consultant Commune	MINEE	Pour mémoire
			Analyse des échantillons	Nombre d'échantillons analysés	Résultats d'analyse	Entreprise d'analyse d'eau agréée	MINEE	Pour mémoire
		Former les populations sur le traitement de l'eau pour la rendre potable	Organisation des sessions de formation au sein des communautés	Nombre de personnes formées	Rapport de formation	Commune	MINEE	Pour mémoire

Secteurs	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Source de vérification	Responsable	Partenaire	Estimation des coûts
Santé	Améliorer l'offre et garantir l'accès de la majorité à un service de santé de qualité	Faire un plaidoyer pour l'affectation du personnel soignant	Rédaction d'une lettre de plaidoyer	Personnel soignant affectés	Archives Commune	Commune	MINSANTE	Pour mémoire
		Faire un plaidoyer pour la création de nouvelles formations sanitaires	Rédaction d'une lettre de plaidoyer	Nombre de formations sanitaires créées	Archives Commune	Commune	MINSANTE	Pour mémoire
		Mettre en place un dispositif de suivi des malades dans les communautés	Organisation des campagnes de consultations des malades et des soins spécialisés gratuits dans les villages les plus enclavés de la Commune	Nombre de campagnes de consultations organisées	Rapport des activités Commune	Commune	MINSANTE	Pour mémoire
			Organisation d'une campagne annuelle de sensibilisation sur les grandes pandémies dans tout le territoire Communal	Une campagne annuelle de sensibilisation organisée	Rapport des activités Commune	Commune	MINSANTE	Pour mémoire
		Structurer/Dynamiser les structures de dialogue communautaires	Organisation des ateliers de renforcement des capacités du personnel soignant sur le management et la	Nombre de personnel soignant formé	Rapport de formation	Commune	MINSANTE	Pour mémoire

Secteurs	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Source de vérification	Responsable	Partenaire	Estimation des coûts
			gestion des ressources humaines					
Éducation	Augmenter l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national	Faire un plaidoyer pour l'affectation du personnel enseignant	Rédaction de la lettre de plaidoyer	Personnel enseignant affectés	Archives Commune	Commune	MINEDUB MINESEC MINEFOP	Pour mémoire
		Faire un plaidoyer pour la création des établissements maternels, primaires, secondaires et de formation professionnelle	Rédaction de la lettre de plaidoyer	Nombre d'établissements scolaires et de formations créés	Archives Commune	Commune	MINEDUB MINESEC MINEFOP	Pour mémoire
		Mettre en place les systèmes de transport des élèves	Dotation des établissements scolaires de l'espace urbain communal des véhicules de transport en commun	Nombre de véhicules de transport dotés dans les établissements scolaires	Factures d'achat des véhicules	Commune	MINEDUB MINESEC MINEFOP	Pour mémoire
			Recrutement des chauffeurs qualifiés	Nombre de chauffeurs recrutés	Contrat de travail	Commune	MINTRANSP	Pour mémoire
			Cartographie des habitations des élèves	Nombre des habitations repérées	Carte des habitations des élèves	Commune	MINTRANSP	Pour mémoire

Secteurs	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Source de vérification	Responsable	Partenaire	Estimation des coûts
			Évaluation du coût de transport	Coût de transport évalué	Business plan	Commune	MINTRANSP	Pour mémoire
		Augmenter le nombre des salles de classe pour couvrir les cycles complets dans tous les ordres d’enseignement ;	Identification des besoins	Nombre de salles de classe à construire	Rapport étude de faisabilité	Commune	MINEDUB MINESEC MINEFOP	Pour mémoire
			Rédaction du dossier d’appel d’offre et sélectionner des prestataires	Nombre de prestataires sélectionnés	Procès-verbal passation du marché	Maitre d’ouvrage ou Commune	MINMAP	Pour mémoire
			Mise en place des comités citoyens de suivi (CCS)	Nombre de comités citoyens de suivi mis en place	Procès-verbal d’installation du comité	Communauté	Commune	Pour mémoire
			Vérification et validation de la qualité technique des salles de classe construites	Nombre de salles de classe construites en bon état	Rapport de suivi et Procès-verbal	Commission de réception et CCS	Commune	Pour mémoire
Service Communal	Améliorer les conditions de vie des populations résidant dans le territoire Communal	Élaborer et mettre en œuvre un plan de communication au niveau communal en direction des citoyens	Organisation des campagnes de vulgarisation des informations relatives aux services communaux	Nombre de campagnes de vulgarisation organisées	Rapport d’activité de la Commune/ Comité de pilotage	Comité de pilotage	Commune	Pour mémoire
			Conception des affiches et les afficher dans tout le territoire Communal	Nombre d’affiches conçues et affichées	Rapport d’activité de la Commune	Comité de pilotage	Commune	Pour mémoire

Secteurs	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Source de vérification	Responsable	Partenaire	Estimation des coûts
		Créer et animer une radio communautaire/communale	Rédaction d'une lettre de plaidoyer pour la création d'une radio communautaire	01 radio communautaire créée	Rapport des activités Comité de pilotage	Comité de pilotage	Commune	Pour mémoire
			Construction et équipement de la radio communautaire	01 radio communautaire construite et équipée	Fréquence de la radio	Comité de pilotage/Commune	MINTP	Pour mémoire
			Diffusion des émissions de vulgarisation des informations et d'actions de la Commune en langue locale	Nombre d'émissions diffusées	Fréquence de la radio	Commune	MINCOM	Pour mémoire
		Systématiser les réunions de concertation et de restitution entre les Conseillers municipaux et leur base avant et après les sessions de conseil municipal	Organisation des réunions de concertation entre les conseillers municipaux et la base avant la session du conseil municipal	Nombre de réunions de concertation organisées	Procès-verbal de la réunion	Comité de pilotage/Communauté	Commune	Pour mémoire
			Organisation des réunions de restitution entre les conseillers municipaux et la base après la session du conseil municipal	Nombre de réunions de restitution organisées	Procès-verbal de la réunion	Comité de pilotage/Communauté	Commune	Pour mémoire

Secteurs	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Source de vérification	Responsable	Partenaire	Estimation des coûts
		Ancrer fondamentalement l'action de la Commune sur le Plan Communal de Développement (PCD)	Choix de tous les projets à financer dans le PCD en fonction de la priorité des populations	Nombres de projets choisis dans le PCD	PCD/BIP	Commune	MINDDEVEL	Pour mémoire
		Instaurer un espace de réception et d'écoute du grand public par l'Exécutif municipal	Organisation d'une séance de dialogue citoyen entre l'Exécutif et les citoyens	Nombre de séances organisées	Rapports des séances	Commune/ Communauté		Pour mémoire
		Faciliter et accélérer les procédures d'obtention des services communaux à l'instar des actes de naissance et définir les délais de délivrance des différents actes ou services	Fourniture du matériel de travail aux services concernés	Le matériel de travail est disponible	Rapport d'activité de la Commune	Commune	MINDDEVEL	Pour mémoire

IV.3- Programme de dissémination des résultats et de présentation du plan : atelier communal de restitution des résultats et de plaidoyer

Actions	Activités	Semaines						Responsable	Partenaire	Hypothèses
		1	2	3	4	5	6			
Atelier de restitution	Élaboration des TDR							JEURAC	CRC-PNDP Sud / Mairie	Disponibilité de tous les intervenants
	Préparation technique et administrative							JEURAC	CRC-PNDP Sud / Mairie	
	Organisation de l'atelier							JEURAC	CRC-PNDP Sud / Mairie	Moyens financiers et logistiques disponibles
Plaidoyer	Installation du Comité de pilotage							MAIRE / PRÉFET	CRC-PNDP Sud / JEURAC	Bonne collaboration
	Formation du Comité de pilotage aux techniques de plaidoyer							Consultant	CRC-PNDP Sud / Mairie / JEURAC	Disponibilité des moyens financiers
	Identification des cibles et des alliés							Comité de pilotage	CRC-PNDP Sud / Mairie / JEURAC	Bonne connaissance du microcosme du territoire communal
	Construction de l'argumentaire et des messages							Comité de pilotage	CRC-PNDP Sud / Mairie / JEURAC	Disponibilité des moyens financiers et de l'équipe technique
	Rencontre avec les autorités et autres acteurs porteurs de pouvoir							Comité de pilotage	CRC-PNDP Sud / Mairie / JEURAC	Disponibilité des autorités
	Suivi des résultats							Comité de pilotage	CRC-PNDP Sud / Mairie / JEURAC	Disponibilité des moyens financiers et logistiques

ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DES INTERVENANTS

	Noms et prénoms	Spécialité	Niveau d'étude
Chef d'équipe de la zone	OBAM Félix-Marcel	Géographie	BACC+5
Superviseur communal	ADJOMO BEKONO Danielle Nicaise	Science de gestion / Environnement	BACC+5

Enquêteurs

N°	Noms et prénoms	Spécialité	Niveau d'étude
1	ZAMEDJO Tony James	Environnement	BACC+4
2	ZE AFAN Hermann Daniel W.	Ingénieur en foresterie, PLET en forêt-bois	BACC+5
3	ADJOMO ASSAKO Wilfred	Gestionnaire des Entreprises	BACC+3
4	ABOMO Nicole	Histoire	BACC +4
5	ADJOMO NNA Jean Pierre	Facilitateur	BACC+1
6	NTSAMA MANGA Aimé G	Géographie	BACC+2
7	OBOUGOU Ulrich	Gestion des droits	BACC+3
8	MFOUM YASSER Cadel	Ingénieur Environnementaliste	BACC+3
9	ADIBONE Augustine	Environnement	BACC+4
10	OTOU EYENE Virgile	Environnement	BACC+4

ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRE DE L'ENQUÊTE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA
PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME NATIONAL DE
DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND
REGIONAL DEVELOPMENT

GENERAL SECRETARY

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

NATIONAL COORDINATION UNIT

Citizen Report Card Évaluation des services publics dans la commune de _____		
Section I. SIGNALÉTIQUE		
A01	Région _____	
A02	Département _____	
A03	Arrondissement/Commune _____	
A04	Numéro du Lot _____	
A05	Numéro séquentiel de la Zone de Dénombrement _____	
A06	Strate de résidence : 1=Urbaine 2=Sémi-urbaine 3=Rurale	
A07	Nom de la localité _____	
A08	Numéro de structure _____	
A08a	Numéro du ménage dans l'échantillon _____	
A09	Nom du chef de ménage _____	
A10	Age du chef de ménage (en année révolue) _____	
A11	Sexe du chef de ménage : 1=Masculin 2=Féminin	
A12	Nom de l'enquêté _____	
A13	Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage (voir codes) _____	
A14	Sexe de l'enquêté : 1=Masculin 2=Féminin	
A15	Age de l'enquêté (en année révolue) _____	
A16	Téléphone de l'enquêté _____	
A17	Date de début d'enquête _____	
A18	Date de fin d'enquête _____	
A19	Nom de l'enquêteur _____	
A20	Nom du superviseur communal _____	
A21	Résultat de la collecte 1=Enquête complète 4=Absence d'un répondant compétent 2=Enquête incomplète 5=Logement vide ou pas de logement à l'adresse 3=Refus 96=Autres (à préciser) (Si la réponse est différente de 1 et 2, fin du questionnaire)	
A22	Appréciation de la qualité de l'enquête 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	

1 = Chef de Ménage
2 = Conjoint (e) du Chef de Ménage

3 = Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e)
4 = Père/mère du Chef ou de son/sa conjoint (e)

5 = Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e)
6 = Sans lien de parenté avec le chef ou son/sa conjoint (e)

7= Domestique

CODES A13

Section II. EAU POTABLE			
H01	Quels systèmes publics d'approvisionnement en eau existe-t-il dans votre village/quartier ? (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes) Autre système ?	1=oui 2=non A.Puits avec pompe B. Puits à ciel ouvert C. Puits protégé D. Forages avec pompe à motricité humaine E. Source/rivière F. Adduction en eau potable	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
H01a	Votre principale source d'approvisionnement en eau est-elle publique ou privée ? 1=Publique 2=Privée Si 2 —————> H14		☐
H02	Quelle est votre principale source publique d'approvisionnement en eau ? (Une seule réponse) 1= Puits avec pompe 4=Forages avec pompe à motricité humaine 2= Puits à ciel ouvert 5=Source/ rivière 3=Puits protégé 6=Adduction en eau potable		☐
H03	Quelle est la qualité de cette eau ? 1=Bonne 2=Mauvaise 3=Indifférent		☐
H04	Cette eau a-t-elle une odeur ? 1=Oui 2=Non 8=NSP		☐
H05	Cette eau a-t-elle un goût ? 1=Oui 2=Non 8=NSP		☐
H06	Cette eau a-t-elle une couleur ? 1=Oui 2=Non 8=NSP		☐
H07	Payez-vous pour avoir cette eau ? 1=Oui 2=Non Si non —————> H08		☐
H07a	Si oui, combien dépensez-vous en moyenne par mois? (inscrire un montant en FCFA)		
H07b	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Élevé 2=Raisonné 3=Insignifiant		☐
H08	Cette eau est-elle disponible toute l'année ? 1=Oui 2=Non		☐
H09	Combien de temps en moyenne vous faut-il pour aller, puiser l'eau et revenir ? 1=Sur place 2=Moins de 15 minutes 3=Entre 15 et 30 minutes 4=Plus de 30 minutes		☐
H10	Ce point d'eau a-t-il été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non Si non —————> H11.		☐
H10a	Si votre point d'eau a été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis, après combien de temps a-t-il été remis en service ? 1=Moins d'une semaine 2=Entre une semaine et un mois 3=Entre un mois exclu et trois mois 4=Plus de trois mois 5=Pas encore		☐
H10b	Par qui a-t-il été remis en service ? Autre ?	1=Oui 2=Non A=Maire (commune) B=État C=Une élite D=Le comité de gestion du point d'eau E=Chef de village/quartier F=CAMWATER/SNEC/CDE G=Autres partenaires : _____	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
H11	Avez-vous accès à ce point d'eau à tout moment de la journée ? 1=Oui 2=Non Si oui —————> H14		☐
H12	Si non, quelle est la fréquence quotidienne d'approvisionnement en eau potable de votre ménage ? 1=Une fois ; 2=Deux fois ; 3=Trois fois		☐
H13	Cette fréquence correspond-elle à votre besoin courant en eau potable ? 1=Oui 2=Non		☐
H14	Avez-vous exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non Si non —————> H18		☐

Section II. EAU POTABLE

H15	A qui vous êtes-vous adressés ? (plusieurs réponses possibles) Autre ?	1=oui 2=non A. Maire (commune) B. État C. Une élite D. Le comité de gestion du point d'eau E. Chef de village/quartier F. Autorités administratives G. CAMWATER/SNEC X. Autres partenaires : _____	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
H16	Votre besoin a-t-il été satisfait ? 1=Oui 2=Non Si non → H18		☐
H17	Si vous avez- eu une réponse favorable, après combien de temps votre besoin a-t-il été satisfait ? 1=moins d'un mois 3=Plus de trois mois 2=Entre un mois et trois mois		☐
H18	De manière globale, quel est votre niveau de satisfaction de l'approvisionnement en eau dans votre village ? (Encerclez une seule réponse) 1=Satisfait 2= Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 → H20.		☐
H19	Donnez les raisons de votre insatisfaction de l'approvisionnement en eau dans votre village (plusieurs réponses possibles). Autre raison?	1=oui 2=non A. Éloignement du point d'eau B. Mauvaise qualité de l'eau C. Insuffisance des points d'approvisionnement en eau D. Gestion du point d'eau E. Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne F. Coût élevé de l'approvisionnement en eau X. Autres à préciser : _____	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
H20	Quelles sont vos attentes en matière d'approvisionnement en eau potable ? (plusieurs réponses possibles). Autre attente ?	1=oui 2=non A. Points d'eau supplémentaires B. Amélioration de la gestion des points d'eau existants C. Remise en service des points d'eau en panne D. Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants E. Réduction du prix; X. Autres à préciser : _____	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Section III. SANTE

S01	Quelle est la formation sanitaire la plus proche de votre ménage ? 1= Centre de santé intégré public 2= Hôpital/CMA 3= Centre de santé privé 4= Aucun S20 →	
S02	Combien de temps en moyenne vous faut-il pour atteindre la formation sanitaire la plus proche de votre village ? 1=Moins 15 minutes 2=Entre 15 et 30 minutes 3=Plus de 30 minutes	
S03	Où vont de préférence les membres du ménage lorsqu'ils ont des problèmes de santé ? (Une seule réponse) 1=Centre de santé intégré public 5=Automédication 2=Hôpital /CMA 6=Chez un personnel de santé 3=Centre de santé privé 7=Se soigne à domicile. 4=Tradi-praticien Si S03=4, 5, 6 et 7 → S05	
S04	Un membre de votre ménage a-t-il utilisé au moins une fois la formation sanitaire la plus proche au cours des 12 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non Si non → S17	
S05	Qui est responsable de cette formation sanitaire? 1=Médecin 3= Aide Soignant 8=Ne sait pas 2=Infirmier 4=Autre (à préciser) _____	
La dernière fois qu'un membre de votre ménage s'est rendu à cette formation sanitaire,		
S06	Le personnel soignant était-il présent ? 1=Oui 2=Non	
S07	Le petit matériel (ciseaux, seringues, etc.) était-il toujours disponibles ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	

Section III. SANTE					
S08	Votre formation sanitaire (CMA ou Hôpital) disposait-elle des salles d'hospitalisation ? 1=Oui 2=Non Si non → S10.				
S09	Quel nombre de lits avez-vous trouvé dans les salles d'hospitalisation? 1=Moins de 5 lits 2=Entre 5 et 10 lits 3=Plus de 10 lits 4=Ne sait pas.				
S10	Combien avez-vous payé pour une consultation ? (Frais de session) 1=Gratuit 3=Entre 500 et 1000 FCFA 2=Moins de 500 FCFA 4=Plus de 1000 FCFA Si S10=1 → S14				
S11	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Élevé 2=Raisonné 3=Insignifiant				
S12	En plus des frais de session, la personne ayant été à la formation sanitaire a-t-elle donné quelque chose au personnel pour qu'il s'occupe mieux d'elle ? 1=Oui 2=Non Si non → S14				
S13	Si oui, cette personne a-t-elle payé librement ou le personnel le lui a demandé ? 1=Initiative personnelle 2=Demande du personnel				
S14	Comment cette personne a jugé l'accueil du personnel soignant de cette formation sanitaire ? 1=Bon 2=Passable 3=Mauvais				
S15	Existe-t-il une pharmacie/pro-pharmacie dans cette formation sanitaire ? 1=Oui 2=Non → S17				
S16	Les médicaments y étaient-ils toujours disponibles ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas				
S17	La formation sanitaire la plus proche permet-elle de résoudre la plupart des problèmes de santé que vous rencontrez dans le village ? 1=Oui 2=Non				
S18	De manière globale, quelle est votre niveau de satisfaction des services de santé offerts par la formation sanitaire la plus proche de votre ménage ? (Encerclez une seule réponse) 1=Satisfait 2=Indifférent 3=Insatisfait Si S18=1 ou 2 → S20				
S19	Donnez les raisons de votre insatisfaction des services de santé de votre village ? (plusieurs réponses possibles) Autre raison ?	1=Oui 2=Non A. Éloignement des formations sanitaires B. Mauvaise qualité des services offerts C. Insuffisance des formations sanitaires D. Manquements liés au Personnel de la formation sanitaire E. Mauvaise gestion de la formation sanitaire F. Insuffisance de médicaments G. Mauvaise qualité/Insuffisance des équipements H. Coût élevé de l'accès aux soins de santé X. Autres (à préciser) : _____			
S20	Avez-vous des attentes en matière de services de santé ? Autre attente ?	1=Oui 2=Non A. Formations sanitaires supplémentaires B. Approvisionnement en médicament C. Affectation d'un personnel D. Formations sanitaires équipées X. Autres à préciser			
Section IV. EDUCATION					
	Cycle d'enseignement	Maternel	Primaire	Secondaire	Formation Pro
E01	Votre village/quartier dispose-t-il du cycle d'enseignement « Nom du cycle » ? 1=Oui 2=Non 3=Non concerné				
E02	Combien d'enfants de votre ménage fréquentent l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) le plus proche ? (inscrire le nombre devant chaque cycle)				
E03	Combien de km parcourent en moyenne les enfants de votre ménage pour aller à l'école du/de (nom du cycle)?				

Section III. SANTE						
	1=Moins de 1 Km 2=Entre 1 et 5 Km 3=Plus de 5 Km 8=Ne sait pas					
E04	Quel est en moyenne le temps mis par les enfants de votre ménage pour se rendre à pieds à l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) le plus proche ? (en minutes) 998= Ne sait pas	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _	
E05	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) dans lequel fréquente les enfants de votre ménage a-t-il un cycle complet ? 1=Oui 2=Non 8= Ne sait pas		_	1 ^{er} cycle _	2 ^{ème} cycle _	
E06	La Formation Pro. dans laquelle fréquentent les enfants de votre ménage, dispose-t-elle d'un atelier complet correspondant à leurs disciplines? 1=Oui 2=Non 8=Ne Sait Pas				_	
E07	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) dans lequel fréquentent les enfants de votre ménage a-t-il une salle par niveau de classe ? 1=Oui 2=Non8= Ne sait pas	_	_	_	_	
E08	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) où fréquentent les enfants de votre ménage, tous les élèves sont-ils assis sur un banc ? 1=Oui 2=Non 8= Ne sait pas	_	_	_	_	
E09	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) où fréquentent les enfants de votre ménage, procède-t-on à la distribution des livres scolaires aux élèves ? 1=Oui 2=Non 8= Ne sait pas	_	_			
E10	Combien d'élèves en moyenne contient la (les) classe (s) dans la(les)quelle(s) les enfants du ménage sont scolarisés dans le (nom du cycle)? 1=Moins de 30 3=Plus de 60 2=Entre 30 et 60 8=Ne Sait Pas	_ _	_ _	_ _	_ _	
E11	Comment appréciez-vous la fréquence de présence des enseignants dans la (les) classe (s) du/de (nom du cycle) dans la(les)quelle(s) les enfants de votre ménage sont scolarisés?	_	_	_	_	

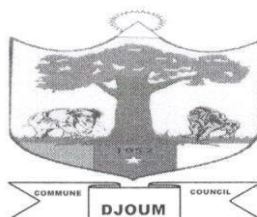
Section III. SANTE					
	1=Régulier 2=Moyennement régulier 3=Irrégulier 8= Ne sait pas				
E12	Combien payez-vous en moyenne pour les frais exigibles (inscription, scolarité, APEE) des enfants de votre ménage dans le (nom du cycle) au cours d'une année? (inscrire le montant moyen) ou Ne sait pas	----- (en FCFA)	----- -- (en FCFA)	----- - (en FCFA)	----- (en FCFA)
Section IV. EDUCATION					
E13	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Élevé 2=Raisonné 3=Insignifiant	☐	☐	☐	☐
E14	En plus des frais exigibles, votre ménage a-t-il payé des frais supplémentaires au personnel de l'établissement scolaire du (nom du cycle) pour qu'on admette les enfants du ménage à l'école ? 1=Oui 2=Non 8= Ne sait pas 4=Non concerné Si 2 ou 4 ou 8 → E16	☐	☐	☐	☐
E15	Ces frais payés en plus dans le (nom du cycle) vous-ont-ils été imposés ? 1=Oui 2=Non	☐	☐	☐	☐
E16	Lorsque les salles de classe de l'école du (nom du cycle) dans laquelle les enfants du ménage sont scolarisés, sont endommagées qui s'occupe des réfections ? 1=Oui 2=Non A. L'APEE B. Le Maire (Commune) C. Une organisation du village D. Le MINEDUB/MINESEC/MINEFOP E. Les Élités X. Autres partenaires (à préciser) Autre ?	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
E17	De manière globale, quelle est votre niveau de satisfaction des services de l'éducation dans le (nom du cycle) dans votre village ? (Une seule réponse possible) 1=Satisfait 2=Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 → E19.	☐	☐	☐	☐
E18	Donnez les raisons de votre insatisfaction des services de l'éducation dans le (nom du cycle) de base dans votre village ? (Plusieurs réponses possibles) Autre raison ? 1=Oui 2=Non A. Éloignement des services d'éducation B. Insuffisance de salles de classe C. Insuffisance d'équipements	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐

Section III. SANTE								
	D. Insuffisance des écoles E. Manquements liés au Personnel F. Absence de distribution de manuels scolaires G. Mauvais résultats H. Coûts élevés de la scolarité X. Autres à préciser	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
E19	Avez-vous des attentes en matière de services de l'éducation dans le (nom du cycle)? (Plusieurs réponses possibles) Autre attente ? 1=Oui 2=Non A. Avoir une école plus proche B. Ajouter des salles de classe C. Ajouter des Équipements D. Ajouter les écoles E. Ajouter le personnel F. Distribuer les manuels scolaires G. Améliorer les résultats H. Diminuer les coûts X. Autres (à préciser)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Section V. SERVICE COMMUNAL								
Services commun aux ↓	C01 Avez-vous eu à demander (nom de service) à la commune dans les 12 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non service suivant	C02 Comment avez-vous été accueilli, lors de votre passage à la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Bien 2=Indifférent 3=Mal	C03 Après combien de temps avez-vous obtenu le service demandé à la Commune? 1=Au plus un jour 2=Entre un jour et une semaine 3=Entre une semaine et un mois 4=Entre un mois et trois mois 5=Plus de trois mois 6= En cours Si C03=1 2, 3, 4 ou 5 → C04	C03a Depuis combien de temps avez-vous sollicité ce service ? (en jour)	C04 Comment jugez-vous ce temps ? 1=Raisonna- ble 2=Long 3=Très long Si C04=1 ~~C06~~	C05 Si C04=2 ou 3, qu'est ce qui en était la cause selon vous ? 1=Personnel indisponible/absent 2=Absence de matériel de travail 3=Corruption 4=Autres (à préciser) _____	C06 Avez-vous eu à payer un pourboire pour avoir ce service ? 1=Oui 2=Non	
	Établissement d'actes de naissance	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	Certification de copie de documents officiels	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	Permis de bâtir	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	Acte de décès	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	Acte de mariage	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	Certificat de domicile	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	Validation des plans de localisation	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	Informations	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	Autres (à préciser)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
C07	Un membre du ménage a-t-il participé aux assemblées villageoises en vue de l'élaboration du Plan Communal de Développement ? 1=Oui 2=Non							☐

Section III. SANTE		
C08	Un membre de votre ménage est-il informé du montant du budget annuel de votre commune ? 1=Oui 2=Non	☐
C09	Un membre de votre ménage est-il informé des dépenses et recettes de la commune de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non	☐
C10	La commune accompagne-t-elle votre village/quartier dans les actions de développement (animation communautaire, suivi des comités de concertation, suivi des comités de gestion, mise en place des structures de suivi du développement villageois, réalisation de vos microprojets, etc.) ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	☐
C11	La commune implique-t-elle votre village/quartier dans la planification des actions de développement ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	☐
C12	La commune implique-t-elle votre village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions de développement ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	☐
C13	De manière globale, quel est votre niveau de satisfaction des services rendus par la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Satisfait 2=Indifférent 3=Pas satisfait Si 1 ou 2 → C15	☐
C14	Donnez les raisons de votre insatisfaction des services communaux (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ? 1=Oui 2=Non A. Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers B. Non implication des populations dans la gestion communale C. Manquements liés au Personnel communal (absentéisme, corruption, mauvais accueil,.....) D. Non visibilité de l'action communale E. Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints) X. Autres (à préciser) _____	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
C15	Qu'attendez-vous de l'équipe communale? (Plusieurs réponses possibles – par ordre d'importance). Autre attente ? 1=Oui 2=Non A. Plus d'implication des populations dans la prise de décision B. Plus de communication sur les actions de la commune C. Plus de transparence dans la gestion D. Plus de proximité avec les administrés X. Autres (à préciser) : _____	

ANNEXE 3 : ARRÊTÉ MUNICIPAL DE CRÉATION DU COMITÉ DE SUIVI

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie
REGION DU SUD
DEPARTEMENT DE DJA ET LOBO
COMMUNE DE DJOUM
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
B.P. 27 Djoum
Email : Contact.mairie.Djoum@gmail.com



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland
SOUTH REGION
DJA AND LOBO DIVISION
DJOUM COUNCIL
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
P.O. Box. 27 Djoum
Email : Contact.mairie.Djoum@gmail.com

Arrêté Municipal N° 04-2018/AM/C-Djo/SG

Portant création, attributions, composition du comité de suivi des recommandations du contrôle citoyen de l'action publique dans la commune de Djoum

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DJOUM,

Vu La Constitution ;

Vu La loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu Le décret n° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats de communes et établissements communaux ;

Vu Le décret n° 93/322 du 25 novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 77/203 du 29 juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;

Vu Le décret n° 2010/0000239/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux communes en matière d'alimentation en eau potable ;

Vu Le décret n° 2010/0000246/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux communes en matière de santé publique ;

Vu Le décret n° 2010/0000247/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux communes en d'éducation de base ;

Vu Le décret n° 2016/414 du 29 septembre 2016 portant nomination de Monsieur KOULBOUT AMAN David aux fonctions de Préfet du Département de Dja et Lobo ;

Vu L'arrêté n° 537 du 21 Août 1952 portant création de la commune de Djoum ;

Vu L'arrêté n° 00008/A/MINATD/DCTD du 30 octobre 2013 constatant l'élection de Monsieur FOUMANE NGANE Vincent au poste de Maire de la Commune de Djoum et ses deux adjoints, à l'issue du scrutin du 30 septembre 2013 ;
Considérant les nécessités de service ;

ARRETE :

Article 1^{er} : Création

Est créé dans la Commune de Djoum, à la date du 10 décembre 2018 un Comité de suivi des recommandations du contrôle citoyen de l'action publique.

Article 2 : Missions

Le Comité de suivi a pour missions de :

- Veiller à la mise en œuvre des solutions préconisées à l'issue du processus de contrôle citoyen de l'action publique ;
- Mener les actions de plaidoyer ;
- Assurer la communication avec les populations de la Commune.

Le Comité de suivi travaille en étroite collaboration avec les communautés et rend compte mensuellement au Maire.

Article 3 : Durée du mandat

Le mandat du Comité de pilotage prend fin dès la réalisation de toutes les actions prévues.

Article 4: Composition

Le Comité de pilotage est composé de :

- Un président : **Mr. MVOMO NDONGO Pierre**, Premier adjoint au Maire,
- Un Secrétaire : **Mr. ELLA ELLA Salvador**, Secrétaire Général.

Membres :

- (1) **Mr. AKONO EFFA Ernest**, Conseiller municipal,
- (2) **Mr. BELINGA BENGONO Rodrigue Bradroy**, Agent communal de Développement.

Article 5 : Toute personne peut, en raison de ses compétences et sur décision du Président du Comité de suivi, être invitée à assister aux travaux du Comité, avec voix consultative.

Article 6 : Les réunions du Comité de suivi se tiennent au moins une fois par trimestre sur convocation de son Président. Les réunions du Comité sont sanctionnées par un procès-verbal et/ou un rapport.

Article 7: Prise en charge

Les fonctions de Président et Membres du Comité suivi sont gratuites, toutefois la Commune prendra toutes les dispositions pour faciliter le bon fonctionnement du Comité en fonction des moyens disponibles.

Djoum, le 10 décembre 2018
Le Maire,
Sa Magesté
Foumane Ngame Vincent



ANNEXE 4 : LETTRE SU SOUS-PREFET AUX CHEFS DE VILLAGES

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DU SUD

DEPARTEMENT DE DJA ET LOBO

COMMUNE DE DJOUM

SECRETARIAT GENERAL

B.P. 27 Djoum
E-mail : Contact.mairie.Djoum@Gmail.com



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

SOUTH REGION

DJA AND LOBO DIVISION

DJOUM COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

P.O. Box. 27 Djoum
E-Mail : Contact.mairie.Djoum@Gmail.com

N° 132.-2017/L/C-Djo/SG

Monsieur le Maire de la Commune de DJOUM
A
Monsieur le Chef de Village de.....

Objet : Contrôle citoyen de
L'action publique (Scorecard)

Les Pouvoirs publics, à travers la Commune de DJOUM et en collaboration avec le Programme National de Développement Participatif (PNDP) ont initié une opération de contrôle citoyen de l'action publique. Il s'agit d'une campagne qui vise à apprécier la pertinence des projets et des moyens affectés par l'Etat pour leur exécution ; à contrôler l'action publique /ou amener les autorités publiques à rendre compte aux citoyens de leur action dans les secteurs de l'eau, l'éducation, la santé publique et les services communaux tel que l'état-civil.

L'Organisation de la Société Civile (OSC) dénommée Jeunesse Rurale Active (JEURAC) a été sélectionnée pour effectuer la collecte de données auprès de certains ménages de nos différentes communautés.

Afin que ce travail se fasse dans les meilleures conditions, je vous prie de bien vouloir réserver un accueil chaleureux aux équipes mobilisées à cet effet en vue de ladite collecte des données dans les ménages concernés.

Le Maire



Pour le Maire
et par Délégation
Le 1er Adjoint

Pierre MVOMO NDONGO
Diplômé d'Etudes Spécialisées de Gestion